



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Bureau régional
pour l'Afrique de l'Est



RAPPORT ANNUEL 2020

Soutenir la résilience et le développement durable

Avant-propos

On se souviendra de l'année 2020 comme une année sans précédent ! Une année qui a ébranlé l'humanité au plus profond d'elle-même, bouleversant les vies et nous forçant tous à vivre en confinement et à respecter la distance sociale. La pandémie de COVID-19 a également mis en lumière la réalité des inégalités structurelles, sociales, économiques, environnementales et politiques sous-jacentes à l'échelle mondiale. Bien que cela ait démontré à quel point notre comportement avant la COVID-19 n'était pas durable, cela nous a également montré que nous avons la force et le zèle nécessaires pour évoluer, nous adapter et faire preuve de résilience en vue de la transformation.



Pendant la pandémie, le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Est a continué de soutenir l'ensemble des treize pays relevant de notre mandat à recourir au pouvoir de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information à des fins de préparation, de résilience et de rétablissement. L'année 2020 a été marquée par de nombreuses réunions, ateliers et débats en ligne, rassemblant un large éventail de parties prenantes et de points de vue, dont beaucoup n'auraient pas été possibles par des interactions physiques.

Nous avons soutenu les États membres à passer à l'enseignement à distance, le plus souvent en classe virtuelle, par l'intermédiaire de la Coalition mondiale pour l'éducation. Cela n'aurait pas pu se faire sans une étroite collaboration de nos partenaires, en particulier des entreprises technologiques. Nous avons réuni des scientifiques pour discuter des nouvelles données permettant de lutter contre la pénurie d'eau, le changement climatique, la destruction des ressources naturelles, la perte de la biodiversité, l'insécurité alimentaire, les risques et catastrophes naturels, la croissance démographique et la science ouverte. Nous avons fait progresser les connaissances, les normes et la coopération intellectuelle dans le but de faciliter la transformation sociale et de nous concentrer sur les avantages et les implications éthiques de l'intelligence artificielle au service des populations et de la planète. Nous nous sommes efforcés d'intégrer l'Histoire générale de l'Afrique dans les programmes d'enseignement nationaux et nous félicitons le Kenya d'avoir été le premier pays à l'adopter.

Les océans suscitent de plus en plus d'intérêt en tant que prochaine frontière pour le développement de l'Afrique, et un nombre croissant de pays étudient comment exploiter au mieux leurs ressources pour atteindre les objectifs de développement durable. La Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO a organisé une série d'ateliers sur l'aménagement de l'espace marin en préparation de la Décennie des Nations Unies pour la science au service du développement durable (2021-2030) pour l'Afrique et les États insulaires adjacents. La Décennie sera l'occasion d'améliorer les infrastructures et les installations de recherche, de former le personnel scientifique et technique, et de traduire la science en politique.

Nous avons réuni les principales parties prenantes autour d'une réflexion sur le Patrimoine mondial dans la région Afrique dans le cadre du troisième cycle de rapports périodiques, et avons mobilisé les acteurs du secteur des industries culturelles et créatives pour procéder à des examens participatifs des politiques culturelles en vue de la préparation des rapports périodiques nationaux. Aux niveaux national et régional, nous avons organisé des débats ResiliArt pour donner une plateforme aux acteurs du secteur créatif en ce qui concerne des questions allant des impacts de la COVID-19 au besoin de protection juridique et sociale pour les artistes. Tout au long de la pandémie, les journalistes ont été au premier plan de la quête aux informations factuelles sur le virus, et l'UNESCO a soutenu des ateliers à l'intention des médias et des jeunes visant à lutter contre la désinformation, en particulier sur les plateformes numériques, et à promouvoir la maîtrise de l'information et des médias.

Les programmes de l'UNESCO relatifs au genre, à la jeunesse et à la Priorité globale Afrique ont guidé nos réalisations en 2020 et je me réjouis de vous en faire part dans les pages qui suivent. Notre rapport annuel 2020 montre la manière dont nous avons répondu à la pandémie de la COVID-19 en collaborant de manière stratégique avec nos partenaires nationaux, régionaux et mondiaux, notamment les Commissions nationales pour l'UNESCO, l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les équipes pays des Nations Unies.

Je vous souhaite une lecture instructive.



Ann Therese Ndong-Jatta
Directrice, Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Est

Table des matières

Avant-propos	2
Préambule	6
Introduction	7
Principales réalisations	9
Secteur de l'éducation	13
1. Développer les compétences et créer des opportunités pour les jeunes à Madagascar	14
1.0 Formation professionnelle à Madagascar	15
1.1 Le Projet « Une meilleure éducation pour l'essor de l'Afrique » (BEAR) II en Afrique de l'Est	15
1.2 Atelier de formation au cadre méthodologique de l'étude sur les enfants non scolarisés pour le Kenya	17
1.3 Alphabétisation des communautés pastorales au Soudan du Sud	17
2. Utiliser la technologie pour dispenser les programmes scolaires nationaux pendant la COVID-19	18
2.0 Continuité de l'apprentissage grâce aux plateformes numériques et radiophoniques pendant la COVID-19 en Afrique de l'Est.....	18
2.1 Continuité de l'apprentissage en Ouganda	18
2.2 « Éducation sur les ondes » assurant la continuité de l'apprentissage pendant la COVID-19 au Soudan du Sud	19
2.3 Soutien à la réponse à la COVID-19 du Ministère de l'Éducation par l'apprentissage numérique en Éthiopie	20
3. Santé et bien-être des jeunes en Afrique de l'Est.....	20
3.0 Messages de sensibilisation à la grossesse chez les adolescentes, à la violence basée sur le genre et au VIH au Kenya	20
3.1 Dialogue avec les chefs religieux au Kenya	20
3.2 Compétences permettant aux jeunes de faire face aux défis de la santé sexuelle et reproductive pendant le confinement lié à la COVID-19 en Ouganda	20
3.3 Autonomiser les adolescentes et les jeunes femmes grâce à l'éducation en Tanzanie	21
3.4 Changement comportemental en vue de l'adoption de bonnes pratiques en matière d'assainissement et d'hygiène en milieu scolaire en Tanzanie.....	22
Secteur des sciences naturelles	23
1. Formation en matière de GO-SPIN au Kenya.....	24
2. Formation de l'UNESCO-Huawei à l'intelligence artificielle	24
3. Biodiversité et prévention des futures pandémies	25
4. Connaître la réduction des risques de catastrophes	25
5. L'UNESCO forme la jeunesse africaine à la rédaction scientifique	26
Projet de donateur en sciences naturelles	26
Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les îles adjacentes	27
1. Développement des compétences pour les sciences et services océaniques	28
2. Océans d'opportunités pour l'Afrique	29
3. Développement de la planification de l'espace marin en Afrique	31
Secteur des sciences sociales et humaines	33
1. Mobiliser l'expertise africaine pour des solutions pondérées sur le plan éthique.....	34
1.0 Appel à l'action de Mombasa sur l'éthique du changement climatique	34
1.1 Considération éthique dans la réponse à la pandémie de la COVID-19	34

1.2 Médecine traditionnelle et contemporaine africaine (MTC) et COVID-19.....	34
2. Le Kenya se veut pionnier de l'intégration de l'Histoire générale de l'Afrique dans son programme scolaire	35
3. Compétences entrepreneuriales pour les jeunes de Madagascar	36
4. Signature de l'instrument normatif sur l'éthique de l'intelligence artificielle	36
5. Implication des jeunes dans le développement durable	37
Secteur de la culture.....	39
1. Le Patrimoine mondial dans la région Afrique	40
2. Examens de politiques culturelles dans dix pays d'Afrique de l'Est	40
3. ResiliArt Africa : Statut de l'artiste en Afrique	41
4. Ressources d'enseignement à distance pour les musées	41
5. La Somalie élabore une stratégie culturelle	42
6. Mobilisation des jeunes pour des projets de volontariat du patrimoine mondial en Afrique de l'Est	42
Projets des donateurs dans le secteur de la culture.....	42
Secteur de la communication et de l'information	44
1. Utilisation des médias et des espaces numériques pendant la pandémie de la COVID-19.....	45
2. Déconstruire la désinformation, les discours de haine et le racisme lors d'une pandémie	45
3. Renforcer la mise en œuvre de la politique des médias au Soudan du Sud	46
4. CodeHack : Édition COVID-19.....	47
5. Défis liés à la consolidation de la paix pour les journalistes	48
Soutien des donateurs en matière de communication et d'information	48
États financiers 2020.....	49
Rapport extrabudgétaire.....	49
Rapport sur l'exécution du programme régulier	49

Préambule

Le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Est collabore avec les commissions nationales pour l'UNESCO de l'Afrique de l'Est en vue de créer des synergies et de renforcer la coopération avec les États membres aux niveaux national et régional ayant pour but d'atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 ainsi que ceux de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Pendant la COVID-19, nous avons réaligné nos interventions par le biais de partenariats et d'une coordination permanente contribuant aux résultats stratégiques des équipes pays des Nations Unies, de l'Union africaine, des communautés économiques régionales – y compris de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) – pour contribuer au développement durable et à la consolidation de la paix dans la région de l'Afrique de l'Est.

Introduction

La pandémie de COVID-19 a défini l'année 2020, entraînant un verrouillage national, la fermeture des écoles et d'autres institutions académiques et culturelles, ce qui a provoqué des crises éducatives, sociales et économiques. L'UNESCO a tiré parti des atouts de ses secteurs et de ses partenaires pour promouvoir la solidarité, la force et la résilience.

Le **Secteur de l'éducation**, comme tous les autres secteurs du Bureau régional, a reprogrammé ses activités et a mobilisé des partenaires, y compris des entreprises technologiques, dans le but d'aider les États membres à continuer à offrir un enseignement aux apprenants à domicile pour garantir la poursuite de l'apprentissage. Malgré ces défis éducatifs, nous avons continué à renforcer les compétences des jeunes pour faire face aux nouveaux problèmes sociaux tels que les grossesses chez les adolescentes et d'autres formes de violence basée sur le genre.

L'Agenda 2063 de l'Union africaine est conforme aux objectifs de développement durable des Nations Unies car il vise également à lutter contre la pénurie d'eau, le changement climatique, la destruction des ressources naturelles, la perte de la biodiversité, l'insécurité alimentaire, les risques et catastrophes naturels, la croissance démographique, etc. Pour relever tous ces défis en Afrique, le programme du **secteur des sciences naturelles** a été conçu et mis en œuvre en 2020 pour couvrir divers domaines : gestion des ressources en eau douce, conservation de la géo-diversité, prévention des catastrophes naturelles, renforcement des capacités en matière de sciences, de technologie et d'innovation (STI) et l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM). La mise en œuvre de ces activités a été soutenue par la mobilisation des ressources et un partenariat efficace avec nos vastes réseaux nationaux et internationaux.

La **Commission océanographique intergouvernementale (COI)** de l'UNESCO (Sous-Commission pour l'Afrique et les États insulaires adjacents) a fourni un soutien technique et scientifique aux États membres afin d'explorer davantage le potentiel de l'économie bleue des océans. La planification de l'espace marin a été un sujet particulièrement important, comme en témoignent les ateliers nationaux organisés dans dix pays africains axés sur l'équilibre entre les besoins des différents secteurs économiques pour assurer un développement durable tout en protégeant le milieu marin des pressions environnementales. Les capacités de collecte, d'analyse et d'interprétation de ces données restent limitées au niveau régional, d'où l'importance du renforcement des capacités en sciences et technologies marines. Le développement des capacités a été identifié comme une priorité lors des consultations régionales tenues dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la science au service du développement durable (2021-2030) pour l'Afrique et les États insulaires adjacents. La Décennie constituera une occasion pour améliorer les infrastructures et les équipements de recherche, former le personnel scientifique et technique, et traduire la science en politique.

Le **travail du Secteur des sciences sociales et humaines** s'est avéré essentiel dans la région, car il continue à faire progresser les connaissances, les normes et la coopération intellectuelle afin de faciliter une transformation sociale favorable aux valeurs universelles de justice, de liberté et de dignité humaine. On en a fait la preuve en fournissant des cadres éthiques et bioéthiques pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, l'intelligence artificielle, ainsi que les

réponses à la COVID-19. L'expression et la contribution des jeunes en tant qu'agents du changement et fournisseurs de solutions pendant la COVID-19, ainsi que l'intégration de l'Histoire générale de l'Afrique dans les programmes scolaires se sont révélées essentielles aux efforts visant à jeter les bases d'une Afrique plus durable, plus pacifique et plus prospère.

Le **Secteur de la culture** a suivi les perturbations dues à la COVID-19 dans les musées, les sites du patrimoine naturel et culturel et les pratiques du patrimoine culturel immatériel, ainsi que les réponses au niveau national, qui ont été incluses dans la carte mondiale de l'UNESCO et dans le système de suivi de la pandémie de COVID-19 afin de partager les meilleures pratiques et de promouvoir la résilience. La mobilisation des ministres de la Culture et l'organisation de débats ResiliArt aux niveaux national et régional ont permis de sensibiliser les gens à l'impact de la COVID-19 sur le secteur des industries culturelles et créatives, et de renforcer la résilience des artistes et des professionnels de la culture grâce à des recommandations relatives aux politiques et mesures culturelles.

Le **Secteur de la communication et de l'information** s'est chargé de sensibiliser les professionnels des médias à la liberté d'expression, à la liberté de la presse, à la sécurité des journalistes et au droit d'accès à l'information pendant la pandémie de COVID-19 dans la région. De même, il a renforcé les capacités des jeunes en matière de compétences médiatiques et de maîtrise de l'information et a élaboré un micro-contenu d'apprentissage (animations, infographies et GIF) en swahili, en sheng et en anglais pour aider ces derniers à lutter contre la désinformation et les informations erronées, les fausses nouvelles et les mythes concernant la pandémie de COVID-19.

Nous avons collaboré avec nos États membres à travers les commissions nationales pour l'UNESCO de l'Afrique de l'Est. Nous remercions tout particulièrement la Commission allemande pour l'UNESCO pour avoir joué un rôle clé lors d'une réunion de planification régionale sur la formulation du 41 C/4 et du 41 C/5 en fonction des domaines d'action prioritaires par secteur. Nous avons également travaillé avec les commissions nationales de notre région à l'organisation d'événements et d'activités en ligne sur des questions d'éducation, de science ouverte, d'intelligence artificielle, de culture de la paix, de médias et de participation aux activités sportives.

Étant donné que la pandémie de COVID-19 s'est propagée de manière brutale et rapide, il était essentiel de partager des informations factuelles avec nos parties prenantes concernant le passage des réunions physiques à celles en ligne. Notre équipe chargée de l'information du public a travaillé avec tous les secteurs et partenaires, y compris avec d'autres bureaux régionaux et instituts de l'UNESCO ainsi qu'avec les commissions nationales pour l'UNESCO, afin d'assurer la visibilité et la libre circulation de l'information aussi bien sur les plateformes web que sur les médias sociaux.

Principales réalisations en 2020

1. Secteur de l'éducation

- Mobilisation des principaux partenaires en technologies de l'information et autres de la Coalition mondiale pour l'éducation, dirigée par l'UNESCO, pour fournir un soutien allant de l'utilisation de plates-formes en ligne à l'octroi de licences pour des logiciels, en passant par la formation des enseignants et du personnel des ministères de l'Éducation à l'utilisation des ressources en ligne et hors ligne, afin de compléter les efforts gouvernementaux visant à assurer la continuité de l'apprentissage pendant les fermetures des établissements scolaires dues à la pandémie de COVID-19. Organisation de réunions de partenaires dans 10 pays d'Afrique de l'Est avec Google, Microsoft, Huawei et Weidong ainsi que des fournisseurs de contenu et de programmes de formation : Commonwealth of Learning (CoL), Coursera, DeAfrica, Curious Learning et la Hamdan Bin Mohammed Smart University à Dubaï (HBMSU).
- Mobilisation des partenaires de l'éducation sur l'enseignement supérieur grâce à un webinaire conjoint avec le Bureau d'Abuja et l'Union africaine.
- Coordination régulière avec le Bureau de Dakar et les directeurs de l'UNESCO en Afrique, les spécialistes de l'éducation, le Secteur de la Priorité Afrique et des relations externes et le Secteur de l'éducation au Siège en ce qui concerne le suivi des progrès de l'éducation et des questions d'actualité au cours de l'année.
- Lancement de partenariats stratégiques avec le FNUAP, ONU Femmes et l'UNICEF au titre d'une campagne médiatique sur la situation désastreuse des filles, comprenant des fictions télévisées, des tables rondes et des webinaris sur l'exploitation sexuelle et la violence liée au genre entraînant des grossesses chez les adolescentes pendant les fermetures d'écoles.
- Mobilisation des chefs religieux de divers groupes confessionnels au Kenya, en Ouganda, au Soudan du Sud et en Tanzanie autour de deux webinaris régionaux pour débattre des aspects de la santé sexuelle et reproductive, du mariage précoce, de la grossesse chez les adolescentes, etc. et des moyens de les combattre.
- Rénovation de l'infrastructure informatique de trois établissements de formation des enseignants (EFE) en Ouganda avec pour but de soutenir la formation en ligne des enseignants, et le renforcement des capacités de 130 enseignants issus de 23 établissements de formation d'enseignants en ce qui concerne l'utilisation du système de formation des enseignants en ligne (TEELS) afin de fournir une assistance à distance et des évaluations électroniques des étudiants apprenant à domicile. Des cours télévisés d'anglais et de mathématiques, qui ont atteint 8 millions d'apprenants, ont également été diffusés grâce à un partenariat avec le National Curriculum Development Centre (NCDC).
- Soutien aux cours radiophoniques par le biais du programme « *Éducation sur les ondes* » afin de poursuivre l'apprentissage pendant la fermeture des établissements scolaires au Soudan du Sud ; et l'alphabétisation et l'éducation aux moyens de subsistance à plus de 4 000 enfants et adultes pasteurs dans le cadre d'un projet conjoint UNESCO-FAO ciblant les communautés pastorales.
- Présentation des principaux résultats du projet BEAR II à Zanzibar, qui a consisté à : achever et valider l'analyse du marché du travail ; créer une banque de données sur les besoins en compétences sur le marché du travail ; organiser des cours de culture d'algues et de sculpture sur bois ; mettre en place un mécanisme de coordination sectorielle pour l'industrie créative et agroalimentaire ; renforcer les capacités à institutionnaliser, intégrer et utiliser les informations sur le marché du travail pour améliorer la prise de décision aux niveaux national, sectoriel et communautaire ; et mettre en place des mécanismes d'incitation à l'apprentissage en milieu professionnel.

2. Secteur des sciences naturelles

- Formation des acteurs de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) au Kenya à l'approche méthodologique GO-SPIN dans le but de soutenir l'établissement de bases de référence en matière de STI ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de plans d'investissement fondés sur des données probantes.

- Collaboration avec Huawei dans le cadre d'un cours de formation en ligne sur l'intelligence artificielle destiné aux membres des facultés universitaires d'Afrique de l'Est.
- Mobilisation des principales parties prenantes en vue d'une conférence en ligne sur « la biodiversité et la prévention des futures pandémies en Afrique » pour : explorer les raisons de protection des habitats naturels restants en Afrique; comprendre la relation entre l'intégrité et la fonction des écosystèmes et équilibrer l'interaction humaine avec l'écosystème; sauvegarder la diversité des espèces naturelles et assurer un commerce durable, légal et sûr des espèces sauvages ; et apprécier le rôle du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.
- Développement d'une application pour téléphone intelligent baptisée « Know Disaster Risk Reduction » ayant pour but de sensibiliser et d'améliorer l'accès à l'information sur la réduction des risques de catastrophes.
- Collaboration avec le Bureau régional pour l'Afrique du Conseil international des sciences et le Conseil des ministres africains de l'Eau autour de l'organisation d'un atelier de formation des rédacteurs en ligne afin de former certains jeunes professionnels africains à la rédaction scientifique dans le cadre de l'appel à résumés détaillés sur la jeunesse et la sécurité de l'eau en Afrique.

3. Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents (COI-AFRIQUE)

- Mise en œuvre d'un plan de travail ambitieux pour : l'observation et la surveillance des océans ; les sciences et les évaluations ; la gestion des données et de l'information ; le développement des capacités et la sensibilisation du public ; et la création d'interface entre la politique et la science.
- Identification des lacunes à combler et élaboration d'une proposition complète pour un système africain d'observation de l'océan dans le cadre d'une enquête en cours sur l'état des observations océaniques dans l'océan et les zones côtières de l'Afrique.
- Développement du nœud régional pour le Centre d'information sur les océans, y compris des réunions régionales des parties prenantes, le développement d'un portail régional et la mise à jour des répertoires et bases de données régionaux.
- Préparation de matériel de formation en ligne pour les cours de renforcement des capacités régionales touchées par la pandémie de COVID-19.
- Organisation des ateliers sur la planification de l'espace marin (PEM) en collaboration avec l'Océan Indien occidental (OIO) dans dix États membres de la région du Golfe de Guinée sur les pressions environnementales qui ont un impact sur la PEM et les outils d'aide à la décision.
- Organisation d'un atelier régional pour l'Afrique sur les tsunamis en partenariat avec le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR) ainsi que des ateliers nationaux sur les tsunamis et autres risques liés aux océans en Égypte et au Nigeria.

4. Secteur des sciences sociales et humaines

- Intégration de l'Histoire générale de l'Afrique (HGA) de l'UNESCO dans les programmes scolaires au Kenya, en collaboration avec la Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO et le Kenya Institute of Curriculum Development.
- Organisation de la première Conférence régionale africaine des comités nationaux d'éthique et de bioéthique à Mombasa, au Kenya, où on a témoigné de l'adoption de l'appel à l'action de Mombasa sur l'éthique du changement climatique et de la création d'un réseau de comités nationaux d'éthique et de bioéthique.
- Lancement d'une campagne en ligne ciblant les jeunes à travers l'Afrique en réponse à la COVID-19, avec un webinaire de clôture sur la participation des jeunes aux activités sportives en réponse à la pandémie.
- Amplification des réponses de la jeunesse africaine à la COVID-19, avec un webinaire présentant leur innovation et leur créativité en ce qui concerne l'apport de solutions de protection aux travailleurs de première ligne et au grand public.

- Soutien à l'élaboration d'une politique d'éducation physique et sportive pour l'éducation de base au Kenya, en collaboration avec la Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO et la GIZ.
- Contribution au « Renforcement des capacités pour l'alphabétisation future » par le biais d'un webinaire sur l'innovation lors de la pandémie de COVID-19, en collaboration avec la Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO et la Dedan Kimathi University of Technology.
- Mobilisation des parties prenantes autour d'un webinaire sur la « gestion de la pandémie de COVID-19 dans le cadre des principes de bioéthique : Une réflexion sur le présent et l'avenir en Afrique de l'Est », qui a permis un partage d'expérience entre divers experts issus d'Éthiopie, du Kenya, des Comores, du Rwanda, de la Tanzanie et de l'Ouganda sur les réponses nationales respectives à la COVID-19 dans la perspective des principes éthiques inscrits dans la Déclaration de l'UNESCO sur la bioéthique et les droits de l'homme (2005).
- Collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Harare et les commissions nationales de l'Afrique du Sud et du Rwanda pour l'UNESCO pour organiser une consultation régionale sur le Projet de recommandation sur l'éthique en matière d'intelligence artificielle.
- Animation d'une réflexion sur la place de la médecine traditionnelle dans la réponse à la COVID-19 lors d'une conférence en ligne avec l'Organisation mondiale de la santé, l'Union africaine et le Trust for Indigenous Culture and Health (TICAH).
- Lancement du programme de formation des étudiants et d'entrepreneuriat (STEP) à Madagascar pour la formation en ligne de 24 formateurs qui ont, à leur tour, permis à 100 jeunes d'acquérir des compétences en matière d'entrepreneuriat.
- Collaboration avec l'Africa Sports Venture Group pour célébrer la « Journée de l'Afrique » avec un webinaire évaluant l'avenir des sports en Afrique après la COVID-19, qui comprenait une session sur la manière dont les sports et les jeux traditionnels peuvent être utilisés pour promouvoir la réconciliation, la compréhension mutuelle et la coexistence pacifique.
- Participation aux 16 jours de plaidoyer contre la violence basée sur le genre 2020, avec un webinaire régional organisé pour tirer parti des valeurs du sport afin d'aborder les questions socio-économiques découlant de la pandémie de COVID-19.

5. Secteur de la culture

- Élaboration d'une stratégie régionale pour la culture intitulée « The Show Must Go On » qui a pour but de tenir compte des besoins et des priorités des États membres d'Afrique de l'Est pendant la pandémie de COVID-19. Cette stratégie comprend : la révision et l'adaptation des plans de travail ; des réunions consultatives en ligne pour l'élaboration de propositions de projets ciblés ; la collecte de données nationales sur la COVID-19 : interruptions et réponses de tous les aspects culturels (musées / collections, patrimoine mondial, patrimoine culturel immatériel, industries culturelles et créatives, etc.) devant être inclus sur la carte mondiale de l'UNESCO et le système de suivi de la pandémie de COVID-19 afin de partager les meilleures pratiques et de promouvoir la résilience ; encourager la participation aux campagnes de médias sociaux : #ShareOurHeritage, #DontGoViral, et #ResiliArt.
- Mobilisation des ministres de la culture de l'Afrique de l'Est pour participer au premier Forum mondial virtuel de l'UNESCO des ministres de la culture afin de partager les expériences relatives aux mesures prises pour assurer la résilience du secteur culturel pendant la pandémie.
- Sensibilisation à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le secteur des industries culturelles et créatives et renforcement de la résilience des artistes et des professionnels de la culture grâce à l'organisation d'une série de débats nationaux et régionaux ResiliArt en ligne avec les principales parties prenantes de l'Afrique de l'Est.
- Organisation d'un webinaire régional sur les « Opportunités, défis et meilleures pratiques relatives au développement de ressources d'enseignement à distance pour les musées d'Afrique de l'Est » ; sensibilisation aux mesures de sécurité

dans les musées nationaux du Kenya, des Seychelles et de Tanzanie lors de leur réouverture, et promotion de l'ouverture du Musée intercontinental de l'esclavage à Maurice, qui comprenait un message vidéo de la Directrice générale de l'UNESCO.

- Promotion de la participation de l'Afrique de l'Est à la célébration mondiale du 50^e anniversaire de la *Convention de l'UNESCO de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels*.
- Soutien à la Somalie pour le dépôt des instruments de ratification de la Convention de 2003 de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et de la Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, ainsi que pour l'élaboration de la Stratégie nationale pour la culture et le soutien à la gestion du Musée national récemment réhabilité.
- Renforcement des capacités des gestionnaires de sites du Patrimoine mondial et des autorités nationales à utiliser la Convention du patrimoine mondial pour promouvoir et protéger le patrimoine culturel et naturel en soutenant la préparation du Troisième rapport périodique sur la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial dans la région Afrique et son plan d'action ; le renforcement des capacités en matière de préparation des dossiers de candidature et de mise à jour de la liste indicative du patrimoine mondial dans la région ; l'intervention d'urgence et la gestion des risques de catastrophe ; ainsi que la contribution au Programme du patrimoine mondial moderne pour la région Afrique, au Dialogue des villes du patrimoine mondial pour la région Afrique, et à l'analyse des lacunes en matière de patrimoine mondial dans la région Afrique.

6. Secteur de la communication et de l'information

- Sensibilisation et renforcement des capacités des professionnels du secteur médiatique dans la région en matière de liberté d'expression, de liberté de la presse, de sécurité des journalistes et de droit d'accès à l'information pendant la pandémie de Covid-19.
- Renforcement des capacités des jeunes et des médias au moyen de la « maîtrise des médias et de l'information », notamment par l'élaboration de contenus de micro-apprentissage (animations, infographies et GIF) en swahili, en sheng et en anglais pour lutter contre la désinformation et les mythes ayant trait à la pandémie de Covid-19 au Kenya.
- Soutien aux parlementaires kenyans (députés et sénateurs) aux fins de l'élaboration d'une stratégie et d'un document d'orientation sur la maîtrise des médias et de l'information (MIL) pour le pays.
- Autonomisation des jeunes filles grâce à des compétences techniques permettant de développer huit applications mobiles sur des questions liées aux ODD au travers d'une « formation au piratage informatique (*CodeHack*) – édition COVID-19 », qui ont été mises en ligne sur Google Store, et mises en œuvre grâce à des partenariats stratégiques avec l'Accelerator Lab du PNUD et la Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO.
- Renforcement des capacités des archivistes, du personnel des musées et des conservateurs du Centre national de recherche scientifique et de documentation (CNDRS) aux Comores, qui ont été dotés d'aptitudes et de compétences pratiques pour la numérisation des collections de manuscrits, des collections ethnographiques et anthropologiques du musée national et des archives, afin de faciliter l'accès du public comorien aux informations et aux connaissances et de les préserver.
- Offre de conseils et d'orientations techniques à Madagascar en vue de la préparation d'un projet de loi sur l'accès à l'information publique.
- Soutien à la célébration de la première commémoration en Ouganda de la Journée internationale pour l'accès universel à l'information (IDUAI) en Afrique.
- Orientation du Conseil consultatif national de réforme législative de l'Éthiopie dans le cadre de la révision de sa proclamation sur l'accès à l'information, qui comprenait la création d'une commission de l'information.

Éducation
2030 

Secteur de l'éducation



1. Développement des compétences et création d'opportunités pour les jeunes à Madagascar

Dans le cadre du projet « **Formation pour une meilleure intégration économique des femmes vivant autour du parc des Tsingy Bemaraha (Madagascar), site du Patrimoine mondial de l'UNESCO** », l'UNESCO a soutenu la création d'emploi pour les artisanes par la vente d'objets artisanaux aux touristes qui visitent Bekopaka. La vannerie et la broderie sont les deux secteurs prometteurs développés dans le cadre de ce projet. Avant le lancement de ce projet, les visiteurs des sites du patrimoine mondial, généralement des touristes étrangers, n'avaient rien à emporter comme souvenir de leur visite à Bekopaka. Les femmes ne bénéficiaient pas des retombées économiques générées par l'existence de sites patrimoniaux et touristiques dans la localité.



En partenariat avec les Parcs nationaux de Madagascar (PNM) et les autorités locales à Bekopaka, le projet de l'UNESCO a permis de former 105 femmes à l'artisanat, dont 70 en vannerie et 35 en broderie. Si la vannerie fait partie des pratiques et cultures traditionnelles des femmes locales, la broderie constitue un nouveau secteur pour elles. Les artisanes se sont vues offrir les compétences de base nécessaires pour produire des articles de vannerie et de broderie intéressants aux yeux des touristes. Les femmes ont été encouragées à produire des articles de qualité qui répondent aux critères de la charte de qualité

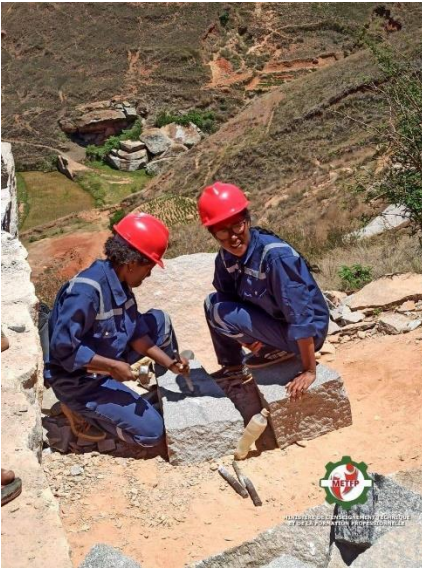
et du label Tsingy de Bemaraha mis en place en 2020. Les artisanes ont créé des lignes de produits pour chaque secteur de l'artisanat, notamment des sacs à main, des housses de téléphone, des étuis et des sacs de transport. Les artisanes les fabriquent pendant la saison des pluies, qui coïncide avec la basse saison touristique.

Aucun touriste ne s'est rendu sur le site en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, ce qui a entraîné l'absence de vente des articles produits. Malgré cette situation, les artisanes ont pu fabriquer d'autres articles artisanaux qui pourraient intéresser la population locale. Elles ont ainsi réalisé des ventes qui peuvent subvenir aux besoins de leurs familles, notamment à la scolarisation de leurs enfants.



Les femmes ont formé deux associations, dont dix membres ont suivi un stage de perfectionnement de deux mois à Antananarivo pour améliorer la finition de leurs articles manufacturés. À leur retour aux villages, elles seront en mesure d'encadrer les autres membres, produisant ainsi des articles de bonne qualité dans la perspective de la haute saison touristique de 2021. Ces femmes ont non seulement renforcé leurs compétences de base, mais ont également bénéficié de nouvelles compétences. Cela a permis à certaines d'entre elles d'obtenir davantage de commandes pour des articles de vannerie et de broderie. Le renforcement des capacités est en train de changer la vie de ces femmes.

1.0 La Formation professionnelle à Madagascar



Afin de répondre à l'une des priorités nationales, qui est le désenclavement du territoire par l'amélioration des infrastructures routières, notamment par la construction de routes goudronnées, la réhabilitation des routes et des pistes, les gouverneurs des régions ont adressé plusieurs demandes au Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (METFP) pour mettre en place ce type de formation au sein des lycées ou des écoles et centres de formation technique et professionnelle.

Ainsi, le METFP a, grâce à l'appui technique et financier de l'UNESCO, à travers le programme CapED, réalisé une formation de trois semaines de 28 formateurs issus de 21 écoles techniques et professionnelles dans 7 gouvernorats. Un programme de renforcement des capacités des formateurs dans les régions a été mis en place suite à la mise en place d'un cadre de qualité. Ce cadre a été élaboré par une institution soutenue par l'UNESCO où des cours de formation professionnelle qualifiante (QVT) concernant deux métiers de la pierre ont été mis au point avec des professionnels du domaine.

La première promotion de stagiaires a terminé ses études à la fin de l'année. Les formations ont été encadrées par un ingénieur en mines et en génie civil. Cette activité permet de former et d'intégrer les jeunes selon un standard de qualité et de compétences requis par le monde du travail et répond ainsi aux objectifs fixés par le METFP pour l'amélioration de l'employabilité des jeunes et leur intégration dans des emplois prometteurs. En outre, elle est propice à un développement inclusif en favorisant un accès maximal pour tous, jeunes et adultes, aux compétences de base. Cela permettra aux personnes touchées par la marginalisation économique, sociale et professionnelle de s'en sortir de manière progressive. Il existe actuellement des partenariats entre les gouvernorats et les établissements de formation professionnelle.



1.1 Le projet BEAR (Une meilleure éducation pour l'essor de l'Afrique) II en Afrique de l'Est

Le projet Bear II est mis en œuvre dans cinq pays d'Afrique de l'Est : Éthiopie, Kenya, Madagascar, Ouganda et Tanzanie, avec le soutien du Gouvernement de la Corée. Le projet est aligné tant sur la Stratégie de l'UNESCO pour l'EFTP 2016-2021 que sur la Stratégie d'éducation continentale pour l'Afrique 2016- 2025. Il se concentre sur trois domaines : accroître la pertinence de l'EFTP par rapport aux besoins de l'économie ; améliorer la qualité de l'EFTP dispensé aux stagiaires ; et améliorer la perception de l'EFTP parmi les jeunes et les communautés.

Le projet BEAR II devait s'accélérer en 2020, mais il n'a pas été à l'abri des effets immédiats de la crise mondiale liée à la COVID-19. Par conséquent, les activités ont été sérieusement affectées par la perturbation et la restriction des mouvements, aux niveaux local et international. Malgré cela, l'équipe du projet a poursuivi ses contacts avec les membres du Comité directeur et technique, soit physiquement en petits groupes, soit virtuellement. Le projet a élaboré des plans pour répondre à la crise de la pandémie de COVID-19 ayant pour but d'aider les pays bénéficiaires à rendre les systèmes d'EFTP plus résistants, en s'alignant sur les activités prévues avant la pandémie. Les activités révisées en accord avec le projet BEAR II visent à soutenir la préparation à la crise des systèmes d'EFTP en intégrant des solutions informatiques sous forme de passerelles de

compétences, de plateformes d'apprentissage, de système de gestion de l'apprentissage et de développement de compétences numériques dans le cadre des programmes de formation des enseignants et des gestionnaires ainsi que des programmes d'EFTP. Dans certains pays, l'enseignement ouvert et à distance a été mis à contribution pour soutenir la continuité de l'EFTP. Au Kenya, un système de gestion de l'apprentissage est mis au point par le biais de la plateforme du Kenya Technical Training College, et les enseignants suivent une formation au développement de contenu en accord avec la définition d'une politique ODEL (Open Distance and e-Learning) relative au streaming à l'aide des TIC dans le domaine de l'EFTP. À Madagascar, certains modules d'EFTP ont été adaptés pour des émissions radiophoniques. En Ouganda, la composante TIC relative aux matériels de formation et d'apprentissage a gagné en importance dans le cadre de l'intervention du projet BEAR II. Le projet soutiendra également la numérisation des contenus d'apprentissage.



Le projet BEAR II s'aligne sur les activités menées au niveau national en vue de renforcer l'approche public-privé en travaillant en partenariat étroit avec les gouvernements nationaux, les parties prenantes locales, le secteur privé et les partenaires au développement dans le domaine de l'EFTP et en se concentrant sur l'entrepreneuriat et l'innovation. Une partie des activités en 2020 a été caractérisée par des questions clés de gestion et de gouvernance pour soutenir la planification et la mise en œuvre du projet pendant la durée restante, en tenant compte des retards que le projet a connus dans sa phase initiale.

La réunion annuelle de coordination interne et l'évaluation externe à mi-parcours du projet BEAR II ont été menées à bien cette année.

Les principaux résultats obtenus en ce qui concerne les résultats attendus au niveau des pays bénéficiaires couvrent l'analyse du marché du travail (AMT) menée dans les cinq pays bénéficiaires, et qui a abouti à l'adoption de programmes d'études pertinents et au renforcement des capacités du personnel des ministères concernés et des parties prenantes de l'EFTP. Des programmes de renforcement des capacités sont également mis en œuvre avec l'élaboration de lignes directrices relatives aux systèmes de formation professionnelle continue dans les pays BEAR II, avec des mécanismes d'assurance qualité interne définis en collaboration avec les établissements de formation des enseignants « d'origine ». D'importantes activités liées à l'orientation et aux conseils professionnels, aux compétences pour les concours, au portail des compétences et à l'audit sensible au genre ont également été mises en œuvre.

Au niveau régional, une stratégie de communication, des programmes de renforcement des capacités à l'intention des enseignants et des gestionnaires de l'EFTP et l'approche harmonisée de l'analyse du marché du travail et des programmes d'études dans les cinq pays du programme BEAR II ont été mis au point.

1.2 Atelier de formation au cadre méthodologique de l'étude sur les enfants non scolarisés (OOSC) pour le Kenya



L'un des indicateurs utilisés pour suivre la réalisation de l'objectif 4 des ODD est l'indicateur 4.1.4 (taux de déscolarisation). L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) estime qu'au niveau mondial, 258 millions d'enfants, d'adolescents et de jeunes ne sont pas scolarisés. Mais cette estimation est basée sur les données administratives soumises par les autorités nationales. De nombreux pays sont confrontés à des difficultés en ce qui concerne l'identification précise des enfants non scolarisés, la mesure de l'ampleur et des causes de l'exclusion, et l'intégration de ces données dans les politiques et la planification. La pandémie de COVID-19 a exacerbé les problèmes d'exclusion dans de nombreux pays et a accentué la pression sur les systèmes éducatifs faibles.

À cet égard, le Kenya a été identifié comme l'un des pays bénéficiaires d'une étude par l'analyse des données sur les enfants non scolarisés qui sera menée par l'UNESCO grâce à l'expertise technique de l'ISU. Pour lancer cette étude au niveau national, un groupe de travail technique (GTT) a été constitué, composé de représentants des agents techniques du Ministère de l'éducation, de la Teacher Service Commission, du Kenya Institute of Curriculum Development, du Kenya National Bureau of Statistics, de la Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO, du Conseil des gouverneurs, du HCR, de l'UNICEF et de l'UNESCO. L'équipe technique, composée de 30 agents, a été formée au cadre méthodologique qui s'inspire largement du Manuel opérationnel de l'Initiative mondiale pour les enfants non scolarisés (UNICEF et ISU, 2015) et au suivi de la participation à l'éducation (UNICEF et ISU, 2016, 2017), adapté aux besoins de suivi de l'ODD 4. L'analyse finale de l'étude sera étendue aux jeunes de la tranche d'âge du deuxième cycle du secondaire.

L'un des principaux résultats de la formation, comme l'a noté le GTT, a été l'amélioration des connaissances sur les profils des OOSC à l'aide du modèle de visibilité. Le Ministère de l'éducation a fait remarquer que cette étude arrive à point nommé pour le Kenya et que ses résultats seront essentiels pour éclairer les politiques et les pratiques visant à améliorer l'accès et la participation à l'éducation et à la formation. Le GTT a également réitéré l'importance d'un engagement continu avec les hauts responsables du Ministère de l'éducation tout au long de l'étude.

1.3 Alphabétisation des communautés pastorales au Soudan du Sud

L'UNESCO et la FAO, en collaboration avec les partenaires de mise en œuvre et les ministères de tutelle, ont continué à fournir des compétences aux communautés pastorales par le biais des Écoles de terrain pour l'éducation et les moyens de subsistance

des pasteurs (PLEFS), des sessions de formation régulières intégrées à la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences pratiques nécessaires dans la vie courante, au cours de l'année 2020. Un total de 2 027 apprenants (1 478 hommes, 549 femmes), dont des enfants, des jeunes et des adultes, sont actuellement inscrits dans 21 camps de bétail / centres d'apprentissage dans l'État de Lakes. Il a été fourni aux enseignants et aux apprenants du matériel d'enseignement et d'apprentissage. Le projet a étendu le partenariat avec Girls Education South Sudan (GESS) et les réseaux de radios communautaires et a diffusé des messages de sensibilisation et des programmes éducatifs à la radio visant à prévenir la propagation du coronavirus.

Les superviseurs et les animateurs des camps de bétail des comtés, qui ont bénéficié d'une formation de recyclage, ont réalisé un cinéma mobile basé sur l'apprentissage dans 21 camps de bétail. De même, ils ont soutenu 12 centres PLEFS dans le cadre de la création des groupes co-curriculaires se livrant aux activités physiques et parascolaires telles que des mini-clubs médiatiques, des initiatives de prévention au VIH et un club d'apprenantes. La base de données a été mise à jour dans le Système d'information sur les interventions communautaires (SIIC) pour le volet éducation / alphabétisation du PLEFS couvrant 10 des 21 camps de bétail. Les filles et les femmes des camps de bétail dans la zone du projet ont reçu une formation à la préparation et à l'utilisation de serviettes hygiéniques réutilisables à faible coût.

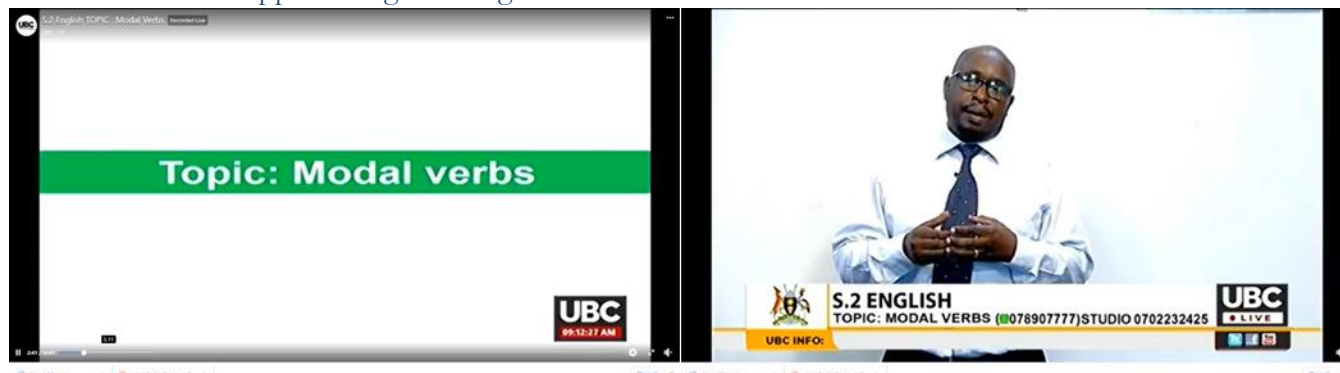
Une brève vidéo connexe « Apprendre en mouvement » : <https://www.youtube.com/watch?v=PkiF0xyj3c#action=share>

2. Utiliser la technologie pour dispenser les programmes scolaires nationaux pendant la pandémie de COVID-19

2.0 Continuité de l'apprentissage grâce aux plateformes numériques et radiophoniques pendant la pandémie de COVID-19 en Afrique de l'Est

Le début de la pandémie de COVID-19 a créé à la fois des défis et des opportunités. Après la fermeture des établissements scolaires, la plupart des pays de la région de l'Afrique de l'Est ont choisi d'utiliser l'enseignement à distance pour dispenser les programmes scolaires. Bien que des plateformes radiophoniques et télévisuelles médiatiques de base aient été disponibles dans la plupart des pays, les plateformes en ligne plus modernes ne l'étaient pas. Par ailleurs, la capacité des enseignants à se servir de ces deux plateformes médiatiques posait un grand défi. Ces défis et d'autres encore ont permis à l'UNESCO, en collaboration avec d'autres partenaires, de mobiliser les fournisseurs privés internationaux de services informatiques pour aider les pays à offrir un apprentissage en ligne aux enfants pendant qu'ils étaient chez eux. Ce fut le cas dans les pays de la sous-région.

2.1 Continuité de l'apprentissage en Ouganda



Afin de répondre à l'interruption de l'apprentissage causée par la pandémie de COVID 19 et de garantir que personne ne soit laissé pour compte en matière d'apprentissage pendant la période de crise, l'UNESCO, dans le cadre du projet CapED, a apporté un soutien intitulé « Poursuite de l'apprentissage par le biais de plateformes numériques et radiophoniques pendant la pandémie de COVID-19 en Ouganda ». Grâce à cette intervention, les résultats suivants ont été obtenus :

- Rénovation de l'infrastructure informatique de trois établissements de formation des enseignants (EFE) en vue de soutenir la formation en ligne des enseignants, et renforcement des capacités de 130 enseignants de 23 EFE en matière d'utilisation du système de formation des enseignants en ligne (TEELS) pour fournir une assistance à distance et des évaluations électroniques des étudiants apprenant à domicile.
- Création d'un partenariat avec le National Curriculum Development Center (NCDC) afin d'organiser des cours d'anglais et de mathématiques en direct à la télévision pour les élèves du deuxième cycle du primaire (6e année) et du premier cycle du secondaire (2e année) ; ces cours se sont étalés sur cinq semaines et ont été dispensés par un diffuseur national, l'Uganda Broadcasting Corporation (UBC), qui couvre l'ensemble du pays.

2.2 « Éducation sur les ondes » assurant la continuité de l'apprentissage pendant la pandémie de COVID-19 au Soudan du Sud



Suite à l'annonce de la fermeture de tous les établissements scolaires au Soudan du Sud le 20 mars 2020, le programme d'éducation radiophonique « Éducation sur les ondes » a été lancé par le Ministère de l'éducation générale et de l'instruction (MoGEI) en mai 2020 avec le soutien de partenaires au développement dont l'UNESCO, l'UNICEF, la MINUS et bien d'autres. L'UNESCO a soutenu le ministère dans la mise en œuvre du programme dans le cadre de la réponse à la COVID-19 du programme CapED et a fourni des possibilités d'enseignement à distance, y compris l'EFTP à l'intention des écoliers et des jeunes.

Ce projet a joué un rôle de catalyseur permettant au Ministère de l'éducation générale et de l'instruction de lancer rapidement un programme d'apprentissage à distance par radio au Soudan du Sud et d'élaborer un plan d'intervention pendant et après la pandémie de COVID-19 pour l'enseignement général, l'enseignement supérieur et l'EFTP. En outre, le projet a permis de former 35 enseignants et fonctionnaires du ministère en matière d'élaboration et de diffusion de programmes éducatifs par radio et médias publics. La formation a renforcé les compétences des enseignants à produire des leçons plus interactives, plus respectueuses de l'égalité des genres, plus inclusives sur le plan social et plus conviviales pour les apprenants, et a amélioré leurs compétences en ce qui concerne la gestion du temps. Un partenariat élargi a été conclu avec huit radios communautaires pour rediffuser/diffuser les leçons enregistrées dans les zones rurales et éloignées du pays, où la fréquence de la radio nationale est hors de portée. Au total, 2 685 656 apprenants (1 216 943 filles) du DPE au niveau secondaire ont bénéficié du programme « Éducation sur les ondes ».

2.3 Soutien à la réponse du Ministère de l'éducation à la COVID-19 par l'apprentissage numérique en Éthiopie

Pendant la pandémie de COVID-19, l'UNESCO a aidé le Ministère de l'éducation à numériser le contenu des programmes scolaires pour mettre en place des classes de rattrapage dans les écoles réouvertes, principalement pour le niveau secondaire. L'objectif principal était de contribuer à la réponse d'urgence du secteur de l'éducation éthiopien afin de poursuivre l'éducation interrompue par la pandémie de COVID-19 pour plus de 26 millions d'élèves. L'intervention est en cours et contribuera à atténuer la propagation du virus par un engagement actif des familles, des enseignants et des élèves à la maison en assurant leur accès à l'apprentissage et au développement. Cette initiative, entreprise en partenariat avec la Fondation David et Lucile Packard, a permis de : i) numériser le contenu des programmes scolaires, y compris les contenus sur la santé et le bien-être adaptés aux enseignants, afin d'améliorer la pédagogie de l'apprentissage accéléré pour mettre en place des classes de rattrapage lors de la réouverture des écoles ; et ii) équiper les écoles secondaires de technologies numériques telles que l'apprentissage en ligne, y compris les contenus sur la santé et le bien-être adaptés aux enseignants, afin de tirer parti de l'enseignement et de l'apprentissage.

3. Santé et bien-être des jeunes en Afrique de l'Est

3.0 Messages de sensibilisation à la grossesse chez les adolescentes, à la violence basée sur le genre et au VIH au Kenya

Sensibilisation à la grossesse chez les adolescentes, à la violence basée sur le genre et au VIH chez les adolescents et les jeunes en diffusant des messages par l'intermédiaire de 42 radios communautaires, 8 séries dramatiques, des interviews télévisées et des plateformes de médias sociaux. Les initiatives conjointes avec l'UNICEF, l'ONUSIDA, ONU-Femmes, le National Council for Development et Plan International ont permis de renforcer le partenariat, de mobiliser des ressources et d'accroître la visibilité de l'UNESCO.

3.1 Dialogue avec les chefs religieux au Kenya

L'UNESCO, en partenariat avec l'INERELA Kenya, a organisé deux ateliers régionaux à l'intention des chefs religieux et des aumôniers d'école en réponse aux problèmes de santé sexuelle et reproductive auxquels sont confrontés les adolescents et les jeunes pendant la pandémie de COVID-19. En outre, la boîte à outils religieuse régionale consacrée à la santé sexuelle et reproductive des adolescents a été adaptée et des messages théologiques ont été élaborés dans le cadre d'un processus de consultation avec les communautés religieuses sous l'égide du National AIDS Control Council.

3.2 Compétences permettant aux jeunes de faire face aux défis de la santé sexuelle et reproductive pendant le confinement lié à la COVID-19 en Ouganda

L'UNESCO a soutenu les dialogues sociaux et communautaires par le biais de la télévision et de la radio pour partager des conseils et transmettre des compétences aux jeunes afin qu'ils puissent faire face à leurs problèmes de santé sexuelle et reproductifs pendant le confinement imposé par la pandémie de COVID 19. Dans le but de normaliser les conversations sur l'éducation sexuelle et de sensibiliser les jeunes parents, les jeunes et les autres parties prenantes aux questions de santé et

de droits sexuels et reproductifs (SSDR), Reach A Hand (Ouganda) a organisé un dialogue en direct sur NBS TV réunissant diverses parties prenantes ayant une expertise en matière de SSDR.

Un certain nombre de messages relatifs au dialogue ont également été diffusés sur Reach A Hand (Ouganda) ainsi que sur les plateformes de médias sociaux de NBS TV, notamment Facebook et Twitter, sous le hashtag [#SexualityEducationUg](#). Grâce à ce hashtag, les messages ont eu une impression de plus de 15 660, ont touché 13 millions de personnes et ont eu un engagement total de plus de 692 comptes.

3.3 Autonomiser les adolescentes et les jeunes femmes grâce à l'éducation en Tanzanie

Le bureau de l'UNESCO à Dar es Salaam a collaboré avec le FNUAP et ONU Femmes dans le cadre du programme conjoint des Nations Unies intitulé « Autonomiser les adolescentes et les jeunes femmes par l'éducation en Tanzanie ». Ce programme vise à veiller à ce que les filles et les jeunes femmes bénéficient d'une éducation de qualité lors de leur passage à l'âge adulte et au niveau du marché du travail, afin qu'elles exploitent pleinement leur potentiel de participation à la société. En raison de la pandémie de COVID-19, les activités prévues aux niveaux communautaire et scolaire ont été affectées. Cependant, comme le gouvernement tanzanien a rouvert les écoles depuis juin 2020, le programme a obtenu des résultats clés sur l'offre d'une éducation de qualité, l'autonomisation économique des femmes et la mobilisation de la communauté.



En outre, on a renforcé les capacités de 145 enseignants (78 hommes et 67 femmes) de 15 écoles cibles de Zanzibar afin qu'ils puissent transmettre de manière adéquate des compétences pratiques pertinentes et de qualité, ainsi qu'une éducation à la santé sexuelle et reproductive aux niveaux primaire et secondaire. Grâce à la formation, les enseignants en service ont augmenté leurs connaissances et leurs compétences en matière de fourniture de compétences pratiques de qualité en tenant compte de la santé sexuelle et reproductive, le VIH et l'éducation au genre aux niveaux scolaire et communautaire. Cela a créé un espace et une opportunité pour que plus d'adolescents, de filles et de garçons aient accès à l'information sur la santé sexuelle et reproductive et a renforcé les capacités d'adaptation et

de comportements positifs pour gérer les défis de la vie.

Afin d'exploiter les TIC et d'autres technologies et plates-formes d'information mobiles pour fournir des informations sur la santé sexuelle et reproductive, on a lancé le développement d'un modèle d'application de messagerie de données de services supplémentaires non structurées (USSD). L'application de messagerie USSD est une plateforme interactive permettant aux adolescentes et aux jeunes femmes d'accéder à des informations sur la santé sexuelle et reproductive. L'application de messagerie doit servir de rappel aux thèmes clés dans des animations 3D et des drames radiophoniques. Plus important encore, l'adoption de cette approche permet aux bénéficiaires de recevoir régulièrement des SMS sur des thèmes qui ont été représentés dans des animations 3D et des drames radiophoniques accessibles via l'internet.

Plus de 698 adolescentes et jeunes femmes non scolarisées ont amélioré leurs compétences techniques, professionnelles et entrepreneuriales dans différents domaines tels que le batik (teinture des tissus), la fabrication de savon, la couture et les salons de beauté. Cela débouche sur des activités génératrices de revenus. Une jeune fille de 22 ans, Neema, a créé une nouvelle entreprise et celle-ci est en pleine expansion. « Je ne connaissais rien à l'entrepreneuriat, mais après la formation, j'ai pu penser à créer une entreprise. Cela malgré le capital limité pour démarrer, car je n'avais que 5 000 TZS (l'équivalent de 2,22 USD) pour acheter de la canne à sucre et la transformer pour la revendre. En deux mois, j'ai pu réunir 80 000 TZS (35,52 USD). Maintenant, j'achète la canne à sucre au prix de gros et je la vends au prix de détail, en réalisant un bon bénéfice ». Les compétences en matière de fabrication de savon liquide ont été essentielles pour faire face aux problèmes de santé rencontrés pendant la crise de la COVID-19. 255 adolescentes et jeunes femmes non scolarisées ont produit du savon liquide, tirant parti

de la nécessité de se laver les mains et de nettoyer les surfaces de manière fréquente. En outre, deux institutions gouvernementales locales ont amplifié la mise en œuvre de plans et de budgets sensibles au genre (GRPB) pour soutenir l'éducation des filles, couvrant à la fois les besoins pratiques et les intérêts stratégiques liés au genre.

3.4 Changement de comportement en faveur de bonnes pratiques en matière d'assainissement et d'hygiène dans les écoles en Tanzanie



On a renforcé les capacités de 200 (80 femmes et 120 hommes) membres du personnel scolaire des 60 écoles cibles afin de gérer et d'entretenir les installations d'eau et d'assainissement en milieu scolaire et communautaire. Cela a conduit à un changement de comportement en faveur de bonnes pratiques en matière d'assainissement et d'hygiène. Le personnel formé du comité de gestion scolaire a initié la mobilisation des communautés et des écoles cibles pour installer des forages et améliorer la situation par rapport à l'eau, l'assainissement et

l'hygiène tant au niveau scolaire qu'au niveau communautaire, contribuant ainsi à un environnement d'apprentissage convivial pour les filles. Les initiatives sont basées sur les plans d'action développés pendant la formation qui se sont concentrés sur la gestion WASH des écoles et la mobilisation des ressources pour améliorer le contexte en ce qui concerne l'eau, l'assainissement et l'hygiène pour les filles dans les écoles cibles.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Objectifs de
développement
durable

Secteur des sciences naturelles



1. Formation en matière de GO-SPIN au Kenya

Quarante-quatre acteurs de la science, de la technologie et de l'innovation au Kenya ont bénéficié d'une formation en matière de GO-SPIN (Observatoire mondial des instruments de politiques de science, de technologie et d'innovation de l'UNESCO). Cet instrument est une approche méthodologique visant à soutenir l'établissement de bases de référence en STI ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de plans d'investissement fondés sur des données probantes. L'UNESCO et la National Commission for Science, Technology and Innovation (NACOSTI) du Kenya ont conjointement organisé cette formation. Cette formation a permis de renforcer les capacités d'un nombre important d'acteurs nationaux en STI en leur donnant les moyens de collecter des données sur les indicateurs et les instruments politiques relatifs aux STI. Cela s'inscrit dans le cadre des efforts globaux de l'UNESCO visant à aider ses États membres à renforcer les systèmes et les structures de gouvernance dans le domaine des STI.



GO-SPIN est un bon outil méthodologique servant à établir une base de référence nationale en matière de STI en cartographiant les paysages de STI et en analysant les politiques de STI et leur mise en œuvre. Il s'agit d'une plateforme en libre accès offrant des bases de données innovantes avec des outils graphiques et analytiques puissants à l'usage des décideurs, des parlementaires, des universités, des courtiers de connaissances, des entreprises, des spécialistes et du grand public, avec un ensemble complet d'informations diverses sur les politiques relatives aux STI.

L'exploitation des STI est essentielle à la poursuite des priorités de développement national du Kenya et du programme fondé sur les « Quatre grands axes » du Président kenyan, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Les participants ont très bien accueilli et apprécié la formation, et des formations similaires sont prévues au Soudan du Sud, en Ouganda et en Tanzanie au cours de l'exercice biennal 2020-2021.

2. Formation de l'UNESCO-Huawei à l'intelligence artificielle

Le renforcement des capacités et des compétences est indispensable à la constitution d'un grand nombre de ressources humaines dans le domaine des technologies, à la base de la quatrième révolution industrielle qui est essentielle pour que l'Afrique s'engage pleinement dans la transformation numérique et favorise le développement durable. Le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Est s'est associé à la société Huawei Technologies Company Limited (Kenya) dans le cadre de l'organisation d'une formation en ligne d'une semaine sur l'intelligence artificielle (IA) destinée aux membres du corps enseignant de dix pays d'Afrique de l'Est. Les 39 stagiaires ont été nommés par les commissions nationales pour l'UNESCO de leurs pays. Vingt d'entre eux ont réussi l'examen et se sont vu décerner le certificat HCIA-AI.



La formation faisait partie des domaines de collaboration prioritaires définis dans la lettre d'intention signée entre l'UNESCO et Huawei lors du sommet TECH4ALL de Huawei en 2019. Le programme de formation conjoint visait à améliorer les compétences numériques et l'application de l'IA pour contribuer à la réalisation des ODD. Parallèlement à la formation à l'AI, l'UNESCO a également collaboré avec Huawei aux fins de la formation des enseignants de l'EFTP kenyans aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Sur nomination par la

Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO et après avoir passé l'examen blanc de Huawei, 25 enseignants ont été qualifiés pour participer à cette formation.

3. Biodiversité et prévention de futures pandémies

Le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO s'est associé au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour l'Afrique, à la Commission de l'Union africaine, au Bureau régional africain du Conseil

international des sciences (ISC ROA) et au Centre d'excellence pour la biodiversité et la gestion des ressources naturelles (CoEB) de l'University of Rwanda autour de l'organisation d'un webinaire sur « La biodiversité et la prévention de futures pandémies en Afrique ». Des experts travaillant dans le domaine de la biodiversité et de la conservation de l'environnement, des ministères, des professeurs d'université, des conférenciers et des jeunes se sont joints à la discussion guidée par ce thème. Ils ont exploré les raisons pour lesquelles on doit protéger les habitats naturels restants en Afrique en comprenant la relation entre l'intégrité de l'écosystème, le fonctionnement et l'interaction humaine équilibrée avec l'écosystème, la sauvegarde de la diversité des espèces naturelles et la garantie d'un commerce durable, légal et sûr des espèces sauvages. En outre, les participants ont apprécié le rôle du Cadre mondial pour la biodiversité de l'après-2020.



La réunion a recommandé que les gouvernements et les communautés travaillent ensemble pour désigner davantage de réserves de biosphère afin de maintenir la coexistence entre la nature et la société. Suite à cette recommandation, l'UNESCO travaille avec le CoEB du Rwanda et le Bureau régional africain du Conseil international des sciences en vue d'élaborer une note d'orientation à l'intention des gouvernements africains sur la protection de la biodiversité comme moyen de protéger l'humanité contre de futures pandémies. En outre, l'UNESCO travaille avec les gouvernements africains concernés pour assurer la désignation de réserves de biosphère.

4. Connaître la réduction des risques de catastrophes

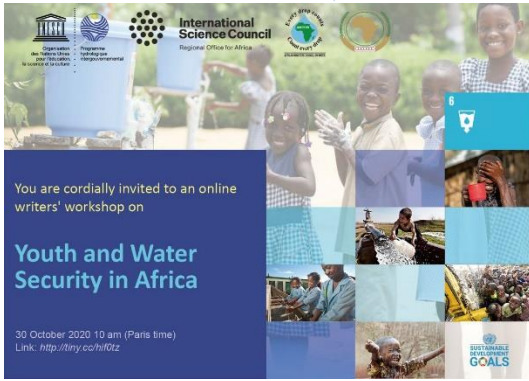
« KNOW-DRR » est une application ludo-éducative pour téléphone portable intelligent qui vise à instruire et à sensibiliser les gens à la réduction des risques de catastrophes (RRC). Elle a été développée dans le cadre d'un projet de fonds-en-dépôt japonais sur le « Renforcement des approches de prévention des catastrophes en Afrique de l'Est ». Elle renforce la résilience des individus et des communautés face aux aléas, tout en améliorant la préparation et les réponses du système éducatif aux catastrophes. Cette application contribue au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030, Priorité 1 dont le but consiste à comprendre les risques de catastrophes.



Cette application renforcera les connaissances et les compétences des étudiants en matière de RRC et leur permettra d'analyser et de surveiller les risques de catastrophes, les vulnérabilités et les capacités de leurs communautés à mieux se protéger, et de partager leurs points de vue éclairés afin d'influencer la gouvernance et la planification de la gestion des catastrophes. Pour télécharger l'application, veuillez cliquer sur le lien suivant depuis votre téléphone portable :

[Android](#) et [IOS](#)

5. L'UNESCO forme la jeunesse africaine à la rédaction scientifique



L'UNESCO, en collaboration avec le Bureau régional pour l'Afrique du Conseil international des sciences (ISC ROA) et le Conseil des ministres africains de l'eau (AMCOW), a organisé un atelier de rédaction en ligne pour les auteurs de 50 résumés sélectionnés sur la jeunesse et la sécurité de l'eau en Afrique afin d'améliorer la qualité de leurs manuscrits. Au total, 119 résumés ont été reçus de chercheurs du monde entier et ont été soumis à un processus rigoureux d'examen par les pairs avec la participation du personnel et des partenaires concernés de l'UNESCO, du ISC ROA et du programme AMCOW.

Les 25 meilleurs manuscrits parmi les 50 résumés sélectionnés seront pris en compte pour être inclus dans un numéro spécial sur la *jeunesse et la sécurité*

de l'eau en Afrique en 2021. L'atelier a fourni des informations sur la rédaction scientifique et la préparation des manuscrits afin d'aider les jeunes et les jeunes professionnels à finaliser leurs manuscrits et a contribué au renforcement de leurs capacités.

Projet de donateur en sciences naturelles

i. Renforcer les approches de prévention des catastrophes en Afrique de l'Est

Le 2 mars 2020, l'UNESCO et le Gouvernement du Japon ont signé un accord portant sur le lancement d'un projet de 12 mois d'une valeur de 685 718 dollars US intitulé « *Renforcement des approches de prévention des catastrophes en Afrique de l'Est* ». L'objectif principal de ce projet est d'aider les Comores, Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, Madagascar, le Rwanda, le Soudan du Sud, l'Ouganda et la Tanzanie à développer et à intégrer des innovations en matière d'IA fondées sur des données scientifiques, la science citoyenne et des actions sensibles et qui répondent à la question du genre dans les stratégies et les plans d'action pour la réduction des risques de catastrophes dans les établissements scolaires, l'enseignement supérieur, les communautés et les institutions du secteur public en Afrique de l'Est.

ii. Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles

Le Gouvernement de la Corée a financé un projet de 5,5 millions de dollars US pour la *Conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles au service du développement communautaire intégré dans les Parcs nationaux de Madagascar – (BIOCOM) de 2020 à 2024*, par l'intermédiaire de l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA). Ce projet concerne trois parcs nationaux situés dans le site du patrimoine mondial des forêts tropicales humides de Madagascar.

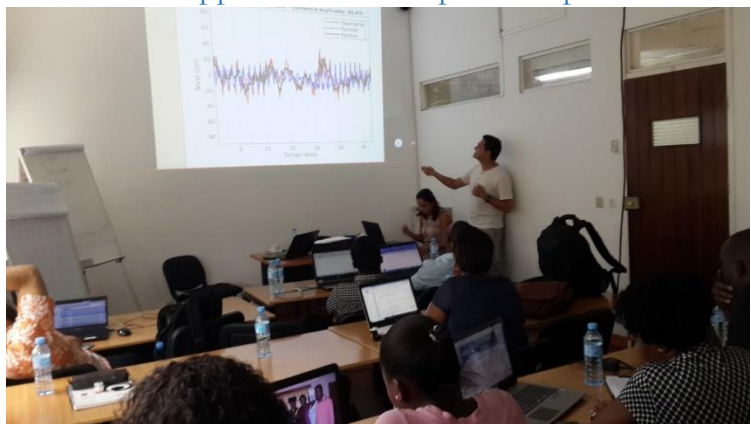
iii. Sécurité de l'eau pour le Turkana (Kenya)

Les Fonds en dépôt à l'UNESCO du Gouvernement de la Slovaquie ont soutenu un projet portant sur la sécurité de l'eau à Turkana, qui sera mis en œuvre de janvier 2020 à juin 2022. Le projet prévoit l'approvisionnement d'un accès durable à une eau en quantité suffisante, propre et salubre, mais aussi l'amélioration des moyens de subsistance ainsi que la promotion de l'assainissement et de l'hygiène personnelle.

Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les états insulaires adjacents



1. Développement des compétences pour les sciences et services océaniques



La mise en œuvre de la deuxième phase de l’Ocean Teacher Global Academy (OTGA-2), soutenue par le Gouvernement flamand, en Belgique, a commencé au début de 2020, avec l’envoi des invitations aux États membres de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l’UNESCO, qui a lancé un appel à propositions aux instituts universitaires et de recherche intéressés à accueillir des centres de formation régionaux ou spécialisés. L’OTGA-2 s’appuie sur l’héritage du projet d’Académie mondiale des professeurs d’océan (2015-2019) et aborde de nouvelles initiatives et de nouveaux défis tels que l’Agenda 2030 et ses ODD et la

Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030). De nouveaux cours, prêts à être dispensés, seront disponibles en ligne. Le réseau des centres de formation régionaux et spécialisés (RTC / STC) proposera des cours spécifiques en ligne, en mode mixte ou en face à face. Les cours disposent d’outils qui peuvent aider les États membres à réaliser les ODD ainsi qu’à aborder des sujets émergents tels que l’acidification des océans et le carbone bleu, entre autres. L’OTGA-2 favorisera les collaborations au-delà de l’UNESCO / COI afin de se positionner comme plate-forme de formation pour les sujets liés à l’océan au sein des Nations Unies et au-delà.



Sur plus de 20 candidatures reçues du monde entier, les trois institutions africaines mentionnées dans les paragraphes suivants figurent parmi celles désignées comme centres de formation régionaux. Ainsi, elles soutiendront le programme de développement des capacités de la Sous-Commission de la COI pour l’Afrique et les États insulaires adjacents, en étroite collaboration avec les programmes mondiaux de la COI :

University of Ghana : Département des sciences de la mer et de la pêche (DMFS), Accra, Ghana

Le Département des sciences de la mer et de la pêche (DMFS), créé en 1988, a assuré l’enseignement et la délivrance de divers diplômes

de premier et de deuxième cycle dans les domaines des sciences de la mer, de la pêche (continentale et marine), de la gestion côtière et de l’aquaculture, ainsi que des cours spécialisés. Les domaines d’intérêt comprennent le changement climatique et ses impacts sur l’environnement côtier et marin, l’évaluation et l’exploitation durable des ressources marines, l’économie bleue et la pollution.

Kenya Marine and Fisheries Research Institute, Mombasa, Kenya.

Le Kenya Marine and Fisheries Research Institute (KMFRI) a été créé en tant que société d’État pour entreprendre des recherches en matière de « pêche marine et d’eau douce, d’aquaculture, d’études environnementales et écologiques, et de recherche marine, y compris l’océanographie chimique et physique », afin de fournir des données et des informations scientifiques pour le développement durable de l’économie bleue. Le KMFRI a servi de centre de formation régional lors de la première phase de l’OTGA et est spécialisé dans les domaines suivants : gestion des données et de l’information océanographiques, biodiversité et biogéographie marines, modélisation et prévision des océans, analyse et prévision des marées, cartographie et surveillance des écosystèmes critiques et vulnérables, et aménagement de l’espace marin. Le navire de recherche océanographique kenyan, RV Mtafiti, offre une plate-forme de formation et d’études à bord pour l’OTGA.

Eduardo Mondlane University, Centre de recherche et de technologies marines, Maputo, Mozambique

Fondée en 1962, la Eduardo Mondlane University est la plus grande et la plus ancienne université publique au Mozambique. L'université a créé une chaire UNESCO en sciences marines et en océanographie en 2000, l'École des sciences marines et côtières en 2006 et un Centre de recherche et de technologies marines en 2017. Elle a contribué de manière significative au développement des sciences marines dans le pays ainsi que dans la région. L'université a une expérience notamment en matière d'océanographie, y compris l'océanographie opérationnelle, la gestion intégrée des zones côtières, la mise en relation des processus environnementaux tels que l'océanographie / hydrologie et les facteurs climatiques avec la sécurité maritime, l'écologie, la distribution et la disponibilité des ressources naturelles, et en ce qui concerne les populations en tant que bénéficiaires ultimes des services écosystémiques et des ressources naturelles.

Les centres régionaux de formation ont soumis leurs propositions de cours de formation qui auront lieu en 2021 / 22.

2. Océans d'opportunités pour l'Afrique



Les océans constituent la nouvelle frontière de l'Afrique pour le développement. Le continent est doté de vastes territoires océaniques, offrant des opportunités pour la pêche, l'aquaculture, le transport maritime, le tourisme côtier, le pétrole et le gaz offshore et d'autres activités liées à l'économie bleue. Cependant, les processus naturels et les activités humaines exercent des pressions croissantes sur les écosystèmes océaniques, ce qui entraîne l'érosion côtière, la pollution, l'acidification des océans, les catastrophes naturelles et d'autres impacts négatifs. Il existe de grandes lacunes dans la connaissance des ressources disponibles et de l'impact des différents types de pressions sur les écosystèmes océaniques.

La Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) sera l'occasion de structurer et de stimuler les efforts scientifiques grâce à un cadre mondial de recherche collective et d'investissement visant à combler les lacunes en matière de connaissances.

L'atelier consultatif régional sur la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable en Afrique et dans les États insulaires adjacents (27-29 janvier 2020, Nairobi, Kenya) a été accueilli par le Gouvernement du Kenya, et l'atelier virtuel sur la « co-conception des sciences océaniques dont nous avons besoin pour l'Afrique » qui s'est tenu le 3 novembre 2020, a offert une occasion cruciale de co-concevoir des stratégies et des actions de recherche axées sur des missions spécifiques, conformément à l'Agenda 2030 et aux initiatives continentales et régionales telles que l'Agenda 2063 de l'Union africaine : « L'Afrique que nous voulons » et la stratégie maritime intégrée pour l'Afrique en 2050 (2050 AIMS).



Le renforcement des capacités a été identifié comme une priorité, en particulier l'amélioration des infrastructures et des équipements de recherche, la formation du personnel scientifique et technique, ainsi que la traduction de la science en politique.

Les aspects suivants ont été identifiés comme étant parmi les plus importants sur lesquels la région devrait se concentrer au cours de la Décennie :

- i. Exploiter le dividende démographique en donnant des moyens d'action à l'immense réservoir de population jeune. L'accent devrait être mis sur leur initiation aux sciences océaniques par le biais de programmes de connaissance de l'océanographie, soutenir le développement des compétences et le mentorat pour leur permettre de s'intégrer au marché du travail et créer de nouvelles opportunités d'emploi. Cela facilitera l'accès à l'excellence scientifique et la création d'une nouvelle génération d'experts en océanographie.
- ii. La Décennie devrait catalyser la recherche dans les domaines suivants : les énergies marines renouvelables et les applications en eaux profondes ; la bioprospection, la biotechnologie et les produits pharmaceutiques ; la mariculture et l'aquaculture en mer ; les effets du changement climatique et le lien entre les océans et le climat ; la surveillance de base des variables océaniques essentielles ; la cartographie des écosystèmes et des habitats ; et la mise en relation des résultats de la recherche avec les applications sociétales.
- iii. Améliorer la qualité et la quantité des résultats de la recherche. Les scientifiques et les institutions devraient penser au-delà de la production de publications pour transformer des vies par l'innovation et une application solide de l'océanographie. Ils devraient être en mesure de démontrer que les résultats de la recherche ont été appliqués et ont eu un impact sur la société.
- iv. La recherche océanique dans la région devrait être renforcée par une intégration plus poussée des sciences, un investissement plus important dans les systèmes d'observation des océans et une meilleure interface entre la science et la politique. De nouveaux partenariats devraient être développés, soutenus par un nouveau financement du climat

océanique, et une meilleure connaissance, y compris par l'éducation relative à l'océan pour modifier les normes et comportements sociaux.

- v. Mise en place de centres universitaires d'incubation de l'innovation océanique, soutenus par le secteur privé, pour servir de moyen de transformation des résultats de la recherche en actions par un développement technologique adapté aux contextes régionaux et locaux et dirigés par des chercheurs africains.

Le Gouvernement de l'Égypte accueillera l'atelier régional de lancement de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable en Afrique et dans les états insulaires adjacents au cours du second semestre 2021.

3. Développement de la planification de l'espace marin en Afrique



La planification de l'espace marin (PEM) est un processus public d'analyse et d'attribution de la répartition spatiale et temporelle des activités humaines dans les zones marines afin d'atteindre des objectifs écologiques, économiques et sociaux. La PEM souligne l'importance d'équilibrer les besoins des différents secteurs de l'économie pour assurer un développement durable tout en protégeant le milieu marin des pressions environnementales. Cela nécessite des données précises sur les facteurs de stress environnementaux tels que la pollution et le changement climatique et leurs impacts.

La Commission océanographique intergouvernementale (COI-UNESCO) et la Commission européenne sont en train de mettre en œuvre une feuille de route commune pour accélérer les processus de planification de l'espace maritime/marin dans le monde entier. Cette feuille de route identifie des priorités communes et des propositions concrètes d'actions à mettre en œuvre pour faire passer les zones économiques exclusives (ZEE) mondiales couvertes par les processus de planification de l'espace maritime de près de 10 % à 33 % d'ici 2030.

Dans le cadre de cette initiative, la COI a organisé en 2020 une série de consultations nationales sur la planification de l'espace marin en Afrique et dans les États insulaires adjacents, couvrant notamment le Cameroun, le Gabon, le Ghana, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique et la Tanzanie, et un atelier régional pour le Golfe de Guinée avec le soutien du Gouvernement de la Suède.

L'atelier au Kenya s'est tenu virtuellement les 14 et 21 octobre 2020. La première session s'est concentrée sur les pressions environnementales, les impacts cumulatifs et les outils de soutien à la prise de décision dans le cadre du processus de planification de l'espace marin kenyan, tandis que la deuxième session a permis aux parties prenantes d'examiner les progrès réalisés dans le développement de la planification de l'espace marin au Kenya, d'identifier les besoins et les lacunes en matière de capacités et de renforcer la collaboration et les partenariats nécessaires au processus de planification de l'espace marin.

L'atelier en Tanzanie, organisé à Dodoma le 21 octobre 2020, a été ouvert par le Directeur de la pêche, M. Emmanuel M. Bulayi. Lors de cet atelier, un exposé a été fait sur les concepts de planification de l'espace marin et de gestion intégrée des zones côtières, y compris les interactions terre-mer. Les participants ont discuté des outils de collecte de données, de la disponibilité des informations cartographiées et des techniques de zonage, du statut et des attentes vis-à-vis des zones marines protégées en relation avec la planification de l'espace marin et l'économie bleue durable.



L'atelier national du Ghana, tenu à Accra le 22 octobre 2020 et organisé conjointement avec l'Institut maritime du Golfe de Guinée (GoGMI), a porté sur le profil du secteur côtier et marin du Ghana, la mise en œuvre de la planification de l'espace marin pour une économie bleue résiliente, et la participation et la coopération des parties prenantes pour un processus efficace de planification de l'espace marin. L'atelier a rassemblé des fonctionnaires des ministères et agences concernés, notamment le Ministère de l'environnement, de la science, de la technologie et de l'innovation, l'Agence de protection de l'environnement, l'Autorité d'aménagement du territoire et de planification spatiale, le Ghana

Maritime Authority, diverses ONG et OSC et des décideurs du secteur maritime.

Les questions clés suivantes ont été abordées dans tous les ateliers organisés dans la région :

- L'engagement et la participation des parties prenantes sont nécessaires pour que la communauté accepte et mette en œuvre les plans d'aménagement de l'espace marin.
- Une politique et une législation sont nécessaires, y compris des orientations sur l'organisation pour assurer le leadership du processus
- Le succès d'une PEM dépend des données. La préparation des cartes des caractéristiques environnementales, de la répartition des espèces et des habitats, des biens écosystémiques, des services et des vulnérabilités, de la valorisation socio-économique des écosystèmes marins, et des activités ou pressions humaines et leur impact cumulé exigent des données fiables.
- La capacité à synthétiser les données et les informations provenant de différents secteurs et à comprendre leurs corrélations est essentielle pour le processus de planification de l'espace maritime.

Un processus de planification de l'espace maritime mis en œuvre avec succès garantira la coordination des actions et des investissements dans l'espace marin et côtier et fournira une approche globale qui répondra aux objectifs sociaux, économiques et environnementaux et contribuera à la réalisation du développement durable. Il réduira les conflits et assurera une situation plus équitable à la fois entre et au sein des différents secteurs industriels dans la zone marine, en plus de protéger la nature pour un développement humain durable à long terme, et d'éviter ou de minimiser la dégradation environnementale à grande échelle.

Secteur des sciences sociales et humaines



1. Mobiliser l'expertise africaine pour des solutions sur le plan éthique

1.0 Appel à l'action de Mombasa sur l'éthique du changement climatique

De nombreux pays africains subissent déjà les effets néfastes du changement climatique tels que l'élévation du niveau de la mer, les conditions météorologiques extrêmes, notamment la chaleur étouffante, la sécheresse, les pluies irrégulières et intenses, les inondations, les maladies, les épidémies et les puissantes marées de tempête. Cette réalité a motivé l'UNESCO à organiser la première conférence régionale africaine des comités nationaux d'éthique et de bioéthique à Mombasa, au Kenya. La conférence a été organisée en collaboration avec la Commission nationale pour la science, la technologie et l'innovation du Kenya et la Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO.



Organisée sous le thème de *l'éthique du changement climatique*, la conférence régionale a rassemblé des représentants des comités nationaux d'éthique et de bioéthique de 22 pays africains pour discuter et élaborer une position africaine commune sur les dimensions éthiques du changement climatique. Dans le cadre de l'appel à l'action de Mombasa sur l'éthique du changement climatique, des mesures préparatoires sont en cours en vue du 13^e sommet mondial des comités nationaux d'éthique et de bioéthique qui se tiendra à Lisbonne, au Portugal.

1.1 Considération éthique dans la réponse à la pandémie de COVID-19

Le début de la pandémie de COVID-19 a montré la pertinence et le caractère opportun du Réseau régional africain des comités nationaux d'éthique et de bioéthique. Celui-ci a été efficacement mobilisé dans le cadre d'un webinaire qui a eu lieu le 13 mai 2020, sous le thème « Gérer la pandémie de COVID-19 dans le respect des principes éthiques : Une réflexion sur la situation actuelle et future dans la région de l'Afrique de l'Est ».

35 experts des Comores, d'Éthiopie, du Kenya, de l'Ouganda, du Rwanda et de la Tanzanie, y compris des représentants des comités nationaux d'éthique et de bioéthique (CNB), ont été réunis et leurs voix ont été amplifiées dans le cadre d'une plateforme de partage d'expériences et de génération d'idées pour examiner et traiter les implications futures de la pandémie de COVID-19 dans la région. Les experts se sont engagés à identifier des solutions éthiques en réponse à la pandémie dans leur contexte national respectif, en mettant la dignité et l'universalité des droits de l'homme au centre de leur action, comme le souligne la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la bioéthique et les droits de l'homme (2005).

1.2 Médecine traditionnelle et contemporaine africaine (MTC) et COVID-19

Le pouvoir rassembleur de l'UNESCO ainsi que sa fonction de laboratoire d'idées ont été utilisés pour renforcer le dialogue sur le rôle de la médecine traditionnelle et complémentaire africaine dans la réponse à la COVID-19. La richesse de la biodiversité sur le continent, son immense savoir indigène ancré dans le patrimoine culturel immatériel des peuples et des communautés ont été au centre d'une discussion, faisant le lien entre les dimensions éthiques et des droits de l'homme, comme le résume la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la bioéthique et les droits de l'homme. Ce webinaire organisé par l'UNESCO, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Commission de l'Union africaine et le Trust for Indigenous Culture and Health (TICAH), a donné un aperçu des initiatives pertinentes visant à mieux positionner la MTC en réponse à la COVID-19. Les questions connexes ont été partagées non seulement pour améliorer la reconnaissance et l'investissement dans

la MTC au niveau national, mais aussi pour la structuration, la protection, la promotion et la valorisation de la profession, la mise en place et/ou le renforcement de mécanismes régionaux et nationaux tels que la stratégie de l’OMS pour la médecine traditionnelle (2014-2023).

2. Le Kenya se veut pionnier de l’intégration de l’Histoire générale de l’Afrique dans son programme scolaire

L’utilisation pédagogique de l’Histoire générale de l’Afrique (HGA) est une étape décisive pour la réalisation des objectifs de la Charte de la renaissance culturelle africaine, qui stipule que « l’unité de l’Afrique est fondée avant tout sur son histoire » tout en soulignant la nécessité de reconstruire la mémoire historique et la conscience de l’Afrique et de la diaspora africaine. Elle promeut également la mise en œuvre de l’Agenda 2063 : *L’Afrique que nous voulons* soutient la nécessité d’intégrer pleinement les idéaux du panafricanisme et de la renaissance africaine dans tous les programmes scolaires.

Cette initiative joue un rôle essentiel dans le renforcement des liens entre l’éducation et la culture, et dans l’amélioration de la qualité des contenus pédagogiques, et crée une acceptation plus profonde de l’application de l’Histoire générale de l’Afrique de l’UNESCO et de la connaissance de l’histoire africaine, sans préjugé colonial.



S’appuyant sur l’engagement pris par les ministres africains de l’éducation, de la science et de la technologie en octobre 2017, puis approuvé par le Conseil exécutif de l’Union africaine (ministres des affaires étrangères) en 2018 à Addis-Abeba, le Kenya a pris une mesure audacieuse en vue d’une intégration holistique du matériel pédagogique de l’Histoire générale de l’Afrique dans son programme scolaire axé sur les compétences. Cette mesure est déjà effective dès les quatrième, cinquième et sixième années d’études et a été mise en œuvre au cours de l’année scolaire 2019-2020. En outre, des matrices ont été élaborées pour l’intégration de ce matériel dans le programme scolaire axé sur les compétences des années 7 à 12. Il est prévu de faire de même pour le programme de formation des enseignants en février 2021.

Le processus a été efficace grâce à la collaboration stratégique établie avec la Commission nationale du Kenya pour l’UNESCO et l’Institut kenyan de développement des programmes scolaires. L’approche inclusive a encouragé une large consultation avec les principales parties prenantes. Il s’agit notamment du Ministère de l’éducation, du Kenya National Examination Council, des Musées nationaux du Kenya, des universités, des écoles normales, de la National Cohesion and Integration Commission, de l’Uraia Trust ainsi que des enseignants d’histoire des écoles secondaires en exercice, provenant de tout le pays. Cela a permis de fournir des conseils pertinents aux responsables de l’élaboration des programmes d’études sur l’intégration de l’Histoire générale de l’Afrique dans la conception des programmes d’études de sociologie, d’histoire et de citoyenneté au niveau des écoles secondaires de premier et deuxième cycles.

L'UNESCO tirera parti de l'expérience du Kenya pour inciter d'autres pays de la région et au-delà à suivre la même approche, afin de renforcer les connaissances de la jeune génération sur l'histoire de leurs pays respectifs et du continent, et de construire en eux des bases solides pour une meilleure compréhension mutuelle et un développement durable.

3. Compétences entrepreneuriales pour les jeunes de Madagascar



Madagascar, comme de nombreux pays africains, est confronté à une crise du chômage des jeunes. D'innombrables jeunes manquent des compétences requises pour entrer avec confiance dans un marché du travail plus compétitif, voire se lancer dans des entreprises innovantes. Afin d'atténuer ces disparités et de renforcer encore les possibilités d'emploi pour les jeunes, une formation de formateurs a eu lieu pendant dix jours, en ligne, sur la formation des étudiants pour la promotion de l'esprit d'entreprise (STEP). Cette formation a été organisée par l'UNESCO, en collaboration avec des partenaires nationaux clés. Le Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, la Commission nationale de Madagascar pour l'UNESCO, la Jeune Chambre

internationale d'Antananarivo, Madagascar Entreprises Développement, le Programme Fihariana ainsi que les partenaires internationaux et pères fondateurs du programme STEP à savoir la Commission allemande pour l'UNESCO et l'Université Leuphana de Lunebourg en Allemagne ont participé à la formation.

Les 24 formateurs étaient issus d'universités, d'institutions techniques et professionnelles, de ministères et de la société civile. Ces formateurs, tirant parti du partenariat établi entre l'UNESCO et la Kenyatta University continuent de fournir des formateurs certifiés en STEP à Madagascar.

Le Ministre de l'enseignement technique et de la formation professionnelle de Madagascar a souligné l'importance du programme et sa pertinence pour garantir que les jeunes soient dotés de compétences correspondant aux besoins du marché du travail local et a exprimé sa satisfaction quant à son alignement sur les priorités du gouvernement. Il a fait part de ses attentes à l'égard de ce programme en disant : *« Je m'attends à ce que cette formation porte les fruits positifs du programme désormais efficace et en cours au Kenya, et récemment mis en œuvre à Djibouti pour les étudiants dans le but d'aider les jeunes à passer du statut de demandeur d'emploi à celui de créateur d'emploi ».*

4. Signature de l'instrument normatif sur l'éthique de l'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle (IA) joue un rôle important dans la vie de milliards de personnes. Parfois inaperçue mais souvent avec des conséquences profondes, elle transforme nos sociétés et remet en question ce que signifie l'être humain. La croissance des technologies et des industries de l'IA sur le continent africain est très prometteuse pour proposer des approches innovantes permettant de relever les défis et d'améliorer le développement socio-économique dans des domaines tels que la santé, l'éducation, l'agriculture et la prestation de services. Cependant, les développements technologiques de l'IA entraînent des questions nouvelles et complexes concernant l'éthique et leur impact social, auxquelles l'industrie ne peut pas répondre seule.

Conformément à la fonction normative de l'UNESCO, et pour surmonter les défis posés par la pandémie de COVID-19, une consultation mondiale en ligne sur l'éthique de l'intelligence artificielle a été lancée. L'objectif est de donner à chacun, partout dans le monde, la possibilité de faire entendre sa voix et d'exprimer ses préoccupations dans le cadre de cet important

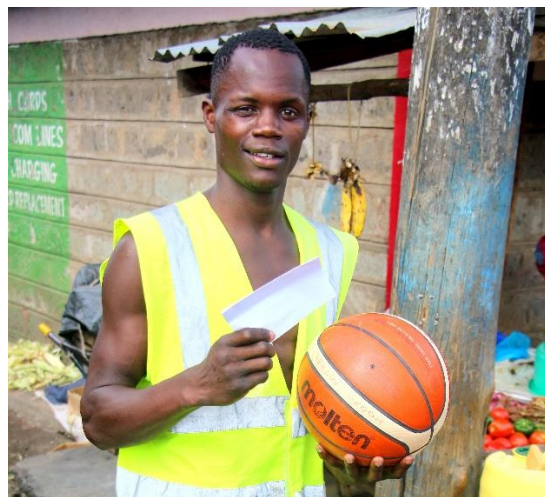
processus, en s'appuyant sur le premier projet de recommandation élaboré par le groupe d'experts ad hoc sur l'IA nommé par la Directrice générale de l'UNESCO.

En Afrique, une consultation régionale de deux jours pour les pays anglophones a été organisée par l'UNESCO et coorganisée par les commissions nationales du Rwanda et de l'Afrique du Sud pour l'UNESCO. L'événement a été soutenu par l'Université de Pretoria, l'Université de Stellenbosch et le Centre de recherche en intelligence artificielle (CAIR). La consultation a réuni une centaine d'experts issus d'institutions gouvernementales, d'universités, d'organisations de la société civile, du secteur privé, d'organisations internationales et régionales, ainsi que d'agences des Nations Unies de pays africains.

Le projet final du texte sera présenté pour adoption par les États membres lors de la 41^e session de la Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2021.

5. Implication des jeunes dans le développement durable

Loin d'être de simples bénéficiaires de l'Agenda 2030, les jeunes sont des architectes actifs de sa mise en œuvre et continuent à s'engager de manière significative dans les cadres et les processus de sa réalisation. Cette approche reste ancrée dans l'engagement de longue date de l'UNESCO à mettre la jeunesse au centre de développement, conformément à la Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la jeunesse (2014-2021).



À cet égard et conformément à la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur *la jeunesse, la paix et la sécurité*, l'UNESCO a soutenu l'engagement civique des jeunes et leur participation à la construction de la paix. Une commémoration virtuelle de la Journée internationale de la jeunesse 2020 en Somalie a été observée sous le thème « *Engagement des jeunes pour une action mondiale* ». La commémoration s'est concentrée sur l'engagement et la participation des jeunes de manière inclusive, efficace, coordonnée et effective, ainsi que sur la promotion du dialogue intergénérationnel pour le développement et la paix durables.

Le début de la pandémie de COVID-19 a apporté de nouvelles opportunités pour les jeunes, telles que l'exploitation du pouvoir du sport et la maximisation des valeurs qui sous-tendent le sport et l'éducation physique. À cet égard, les jeunes de toute l'Afrique ont été invités à participer à un concours en ligne, suivi d'un webinaire sur l'influence positive du sport sur les comportements, les mentalités et les attitudes et sur son importance dans la prévention des comportements antisociaux et à risque dans le contexte de la pandémie.

En outre, le rôle actif joué par les jeunes en tant que fournisseurs de solutions aux défis posés par la COVID-19 a été mis en évidence par l'engagement des jeunes africains à partager leur expérience des actions innovantes et créatives qu'ils ont

entreprises pour empêcher la propagation du virus. Celles-ci comprenaient la production de masques faciaux, de désinfectants pour les mains, de ventilateurs et d'autres dispositifs pour les travailleurs de première ligne et le grand public.

L'importance de la jeunesse dans la création d'un environnement propice au renforcement de leur créativité et de leur innovation a été examinée plus en détail en s'appuyant sur des partenaires pertinents tels que le Réseau panafricain de la jeunesse pour une culture de la paix, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et l'Organisation internationale de la propriété intellectuelle, entre autres.

Secteur de la culture



1. Le patrimoine mondial dans la région Afrique



Dans le cadre du troisième cycle (2019-2020) de rapports périodiques sur la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial dans la région Afrique, le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Est a organisé un atelier de formation du 19 au 21 février 2020 à Nairobi, pour les gestionnaires de sites du patrimoine mondial, en vue de renforcer leurs compétences en matière de remplissage du questionnaire de rapport périodique. L'atelier a été organisé en partenariat avec le Fonds africain du patrimoine mondial, le ministère kenyan des sports, de la culture et du patrimoine, la Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Soixante-quinze autorités de gestion de sites du patrimoine mondial de 17 États parties à la Convention du patrimoine mondial étaient représentées à l'atelier aux côtés de représentants du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), des organisations consultatives du Comité du patrimoine mondial ainsi que des représentants du Fonds africain du patrimoine mondial, du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et des bureaux hors-siège de l'UNESCO de la région Afrique.

Une réunion de suivi a été organisée en ligne pour les gestionnaires de sites de la région Afrique de l'Est le 4 décembre 2020, qui s'est concentrée sur les besoins prioritaires pour la gestion durable des biens du patrimoine mondial à inclure dans le plan d'action [du patrimoine mondial dans la région Afrique](#).

2. Examens de politiques culturelles dans dix pays d'Afrique de l'Est

Le Bureau de l'UNESCO à Nairobi a soutenu dix États membres d'Afrique de l'Est dans le cadre de [la Convention de l'UNESCO de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles](#). Ces pays sont les Comores, Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, Madagascar, Maurice, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan du Sud et la Tanzanie. La consultation visait à entreprendre des examens participatifs des politiques et mesures culturelles nationales des pays respectifs au cours des quatre dernières années. Il s'agissait d'informer et d'évaluer le développement du secteur des industries culturelles et créatives.

Les résultats de ces consultations seront inclus dans [le rapport périodique quadriennal \(QPR\)](#) de chaque pays qui sert de base à la préparation du rapport global de l'UNESCO intitulé [Repenser les politiques culturelle - Rapport mondial](#). Ce rapport global analyse les tendances, suit les progrès, identifie les défis et fournit des exemples de politiques innovantes pour promouvoir la diversité des expressions culturelles dans le monde. La série des rapports mondiaux fournit également un cadre pour aider les gouvernements et la société civile à concevoir des politiques fondées sur des données probantes.

3. ResiliArt | Africa: Statut de l'artiste en Afrique

Le 28 juillet 2020, l'UNESCO a organisé un débat régional en ligne intitulé « **ResiliArt | Africa : Statut de l'artiste dans la région Afrique** ». Le forum a mobilisé plus de 140 autorités nationales, artistes, experts et autres acteurs culturels d'Afrique pour se pencher sur le besoin urgent de développer une législation nationale pour le secteur des arts et de la créativité afin de passer d'un secteur informel à un secteur formel. Ceci est conforme à la, [Recommandation de l'UNESCO concernant le statut des artistes](#), à la [Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles](#) et à la [Charte de l'Union africaine pour la renaissance culturelle africaine](#).



ResiliArt est un mouvement mondial lancé par l'UNESCO en avril 2020 et consiste en une série de débats virtuels avec des principaux professionnels de l'industrie et des artistes afin de sensibiliser le public à l'impact considérable des mesures de confinement actuelles sur le secteur de la culture. Il vise à soutenir les états membres de l'UNESCO dans le développement de politiques et de mécanismes financiers qui peuvent aider les individus et les communautés créatives à surmonter la crise actuelle. Un fil conducteur commun à tous ces débats a été la fragilité et le statut instable des revenus et de la protection sociale des artistes, ainsi que le besoin crucial de développer une législation pour des droits plus forts, une rémunération plus juste et une réforme du droit d'auteur pour protéger les droits des artistes.

4. Ressources d'enseignement à distance pour les musées

Plus de 100 professionnels de musées et d'institutions éducatives d'Afrique, d'Europe, des États-Unis d'Amérique et des Caraïbes ont participé à une réunion en ligne le 14 mai 2020 organisée par le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Est et l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IICBA) pour célébrer la [Journée internationale des musées](#). Les discussions ont porté sur les « Opportunités, défis et meilleures pratiques dans le développement de ressources d'enseignement à distance pour les musées d'Afrique de l'Est ». Le webinaire a permis à tous les participants de s'informer sur le contexte actuel des programmes et des ressources d'enseignement à distance dans les musées, sur la disponibilité des ressources nationales, régionales et mondiales pour l'enseignement à distance dans les musées et de formuler des recommandations pour l'élaboration d'une proposition de projet de l'UNESCO visant à soutenir le développement de programmes et de ressources d'enseignement à distance pour les musées de la région de l'Afrique de l'Est.

5. La Somalie élabore une stratégie pour la culture



L'UNESCO s'est associée à l'Académie somalienne des sciences et des arts (SOMASA) en collaboration avec la Commission nationale de la Somalie pour l'UNESCO et la Délégation permanente de la Somalie auprès de l'UNESCO pour organiser une réunion de consultation nationale les 23 et 24 novembre 2020 avec des experts nationaux et internationaux et d'autres acteurs clés du secteur culturel en Somalie afin d'élaborer un plan stratégique national pour la sauvegarde et la promotion des patrimoines culturels matériels et immatériels en Somalie.

La réunion hybride, qui a inclus la participation physique de plus de 20 acteurs nationaux à la SOMASA et la participation en ligne d'une douzaine de représentants de l'UNESCO et d'experts internationaux, fait suite à la ratification par le gouvernement somalien de *la Convention de l'UNESCO concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972)* et de *la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003)*, qui est entrée en vigueur pour la Somalie le 23 octobre 2020.

6. Mobilisation des jeunes pour des projets de volontariat du patrimoine mondial en Afrique de l'Est

Six projets en Afrique de l'Est (quatre au Kenya et deux en Ouganda) ont été sélectionnés dans le cadre de la campagne 2020-2021 des Volontaires du patrimoine mondial de l'UNESCO ([WHV](#)) - *Favoriser l'engagement des jeunes envers le patrimoine mondial*.

Les projets sélectionnés en Afrique de l'Est se dérouleront sur les sites suivants : [Kakamega Rainforest & Isukuti Dance](#), [Tsavo National Park](#) et [Chyulu Hills Programme Kenya](#), [Mombasa Old Town](#) et [Maasai Mara](#) au Kenya ; et [Obuwangwa Bwafe Munfuna Project](#) et [Nyero Rock Art Stars](#) en Ouganda.

L'initiative des volontaires du patrimoine mondial (WHV), dans le cadre du programme d'éducation au patrimoine mondial (WHE) de l'UNESCO, vise à sensibiliser et à renforcer la participation des jeunes aux niveaux local et mondial à la mise en œuvre de *la Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*. Des volontaires nationaux et internationaux collaborent avec les communautés locales pour préserver le patrimoine culturel et naturel par des activités concrètes de conservation et de sensibilisation.

Projets des donateurs dans le secteur de la culture

- **Le Fonds-en-dépôt japonais auprès de l'UNESCO** a offert son soutien à un projet de renforcement des capacités pour la protection du patrimoine culturel subaquatique dans la région Afrique, qui se poursuit jusqu'à la fin 2021 et qui bénéficie à 18 pays africains grâce à une stratégie de renforcement des capacités, des ateliers de formation et de production de films de sensibilisation.
- **La Fondation ALIPH** a accordé des fonds à l'Ethiopie pour l'équipement de protection individuelle (EPI) et la signalisation des sites du patrimoine mondial et des musées.

- **Le Fonds d'intervention d'urgence** a fourni une aide d'urgence pour la protection des gorilles de montagne menacés sur le site du patrimoine mondial des parcs nationaux des montagnes de Rwenzori en Ouganda pendant la crise COVID-19.
- **Le Fonds #SOSAfricanHeritage de la Commission allemande pour l'UNESCO** a soutenu sept sites du patrimoine mondial de cinq pays d'Afrique de l'Est en leur accordant des subventions pour les aider à surmonter les effets de la pandémie de COVID-19 sur la gestion et la conservation. Parmi les bénéficiaires figurent : le Parc national du Simien en Éthiopie ; les Forêts sacrées des Kaya de Mijikenda et le Parc national /la Forêt naturelle du Mont Kenya au Kenya ; la Réserve naturelle intégrale des Tsingy de Bemaraha et la Réserve de la biosphère Bélo sur Mer Kirindy-Mite à Madagascar ; la Réserve naturelle de la Vallée de Mai aux Seychelles ; et le Parc national du Kilimandjaro en Tanzanie.
- **Le Ministère de la Culture de la République française** a aidé Djibouti à préparer son premier dossier de candidature au patrimoine mondial en soutenant l'élaboration d'un plan de conservation et de gestion.
- **Le fonds-en-dépôt néerlandais auprès de l'UNESCO** a soutenu la préparation d'une stratégie nationale de tourisme durable pour les Comores.
- **Le Fonds-en-dépôt japonais auprès de l'UNESCO, le Fonds d'urgence pour le patrimoine et le Fonds du patrimoine mondial** ont offert une aide d'urgence pour les Tombes des rois du Buganda sur le site du patrimoine mondial de Kasubi en Ouganda, à la suite d'un incendie en juin 2020.
- **L'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO)** a soutenu un atelier de renforcement des capacités sur la sauvegarde du patrimoine culturel aux Comores.
- **L'Autorité du tourisme et de la culture d'Abou Dhabi (ADTCA)** a soutenu une sensibilisation accrue au patrimoine culturel immatériel sur les trois principales îles des Comores grâce à une « caravane du patrimoine » qui s'est rendue dans les écoles et les centres communautaires.
- **L'Union européenne** a soutenu trois projets en Afrique de l'Est (Éthiopie, Sud-Soudan et Ouganda) visant à mettre en place des mesures d'incitation fiscale pour l'industrie cinématographique et le développement de contenus locaux, à concevoir une politique en matière de droits d'auteur et à promouvoir les échanges entre pairs.
- **L'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI)** a soutenu l'Éthiopie, Maurice, la Tanzanie et l'Ouganda en procédant à des examens de la politique culturelle et en préparant des rapports périodiques nationaux sur la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.
- **Le Fonds d'urgence pour le patrimoine de l'UNESCO (HEF)** a renforcé la gestion et l'administration du Musée national de Somalie grâce à l'élaboration d'une déclaration de mission, d'une vision et d'objectifs du musée ainsi que de descriptions de postes pour le personnel clé du musée. Le musée vient également d'être rénové.
- **L'Agence italienne de coopération au développement** a soutenu un projet de « restauration et de développement des bâtiments vernaculaires historiques sur le site du patrimoine mondial d'Axoum, en Éthiopie ».



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Objectifs
de développement
durable

Secteur de la communication et de l'information



1. Utilisation des médias et des espaces numériques pendant la pandémie de COVID-19

Les médias et les espaces numériques offrent aux jeunes des possibilités illimitées non seulement d'accéder à l'information et de la partager, mais aussi d'être une plateforme pour promouvoir les échanges et le dialogue interculturel qui favorisent les valeurs communes, les droits humains, la tolérance et la paix. Les politiques mondiales mises en place pour gérer la crise COVID-19, y compris celles qui limitent les déplacements, ont eu pour effet d'augmenter le temps passé en ligne par les jeunes. Malheureusement, cela a de plus en plus exacerbé la propagation des discours de haine, de la cyberintimidation, du racisme et de l'incitation à la violence pendant la pandémie.



En réponse, l'UNESCO, en partenariat avec le Bureau des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (UNOCT), a organisé un webinaire pour les experts de la région de l'Afrique de l'Est afin d'aborder et de lutter contre l'exploitation de la pandémie de COVID-19 en utilisant les médias et les TIC. Ce webinaire a rassemblé 169 participants composés de chercheurs, d'experts des médias, de praticiens du développement, de responsables de la jeunesse, d'universitaires et de la communauté régionale des donateurs de l'Alliance des civilisations des Nations Unies (UNAOC), de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Union africaine, de l'Union européenne, de Search for Common Ground, des commissions nationales pour l'UNESCO, des ministères, des universités et des organisations de la société civile.

Le webinaire a abordé les questions, les défis et les bonnes pratiques en matière de soutien et d'implication des jeunes pour combattre et prévenir les discours de haine en ligne, la cyberintimidation, le racisme et l'extrémisme violent, entre autres, en utilisant les médias et les TIC dans le contexte de la COVID-19 et au-delà. Plusieurs projets internationaux et en ligne ont été mis en évidence pour leur soutien à la lutte contre l'exploitation négative des médias et des plateformes numériques pendant la pandémie de COVID-19. Il s'agit notamment des projets [MIL CLICKS](#) et [GAP-MIL](#) de l'UNESCO visant à encourager la recherche, le développement et la sensibilisation à la maîtrise des médias et de l'information ; le [déchiffrement des campagnes de désinformation COVID-19 par l'UNESCO](#), des méthodes de lutte des Nations unies contre la haine et la xénophobie liées à la pandémie, et le projet Verified, une initiative des Nations Unies encourageant à vérifier l'information avant de la partager.

La lutte contre les discours de haine, la cyberintimidation, le racisme et l'extrémisme violent nécessite des solutions innovantes et durables. L'UNESCO estime qu'encourager et permettre l'engagement civique des jeunes dans la promotion des droits de humains, de la diversité culturelle et linguistique et de la compréhension interculturelle est essentiel pour la construction de la paix et le développement durables.

La lutte contre les discours de haine, la cyberintimidation, le racisme et l'extrémisme violent nécessite des solutions innovantes et durables. L'UNESCO estime qu'encourager et permettre l'engagement civique des jeunes dans la promotion des droits de humains, de la diversité culturelle et linguistique et de la compréhension interculturelle est essentiel pour la construction de la paix et le développement durables.

2. Déconstruire la désinformation, les discours de haine et le racisme lors d'une pandémie



L'UNESCO a organisé une conférence en ligne pour les acteurs des médias de la région afin de discuter de leur rôle dans la lutte contre la désinformation, la discrimination et les discours de haine liés à la pandémie de COVID-19 ainsi que de la possibilité de promouvoir la diversité culturelle et le dialogue interculturel. Il est évident que les plateformes numériques sont devenues des vecteurs de la diffusion sans entrave de la désinformation, des discours de haine et des facteurs de racisme et de division culturelle. En conséquence, les journalistes et autres professionnels des médias sont confrontés à des difficultés accrues pour rendre compte et couvrir efficacement la pandémie de COVID-19.

Cette nouvelle dynamique et les défis posés par cette pandémie, accompagnés par la prolifération des « fausses nouvelles » sur les plateformes médiatiques numériques, posent de sérieux défis aux journalistes et aux organisations professionnelles des médias ainsi qu'aux individus, groupes et communautés qui reçoivent et réagissent à cette désinformation, ce discours de haine, ce racisme et cette division culturelle. L'UNESCO a donc organisé ce webinaire pour permettre aux acteurs des médias de la région d'identifier les défis et les possibilités de diffuser efficacement des informations sur la pandémie de COVID-19, ainsi que de partager les ressources disponibles et d'aider à renforcer les réseaux nationaux et régionaux conformément au programme Education aux médias et à l'information (EMI) de l'UNESCO et à la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005.

Soixante participants de la région de l'Afrique de l'Est ont été habilités à être des agents de changement pour la diffusion d'informations précises sur la COVID-19. Ils ont également été sensibilisés aux problèmes, aux meilleures pratiques et aux défis liés à la désinformation, au discours de haine et au racisme pendant la pandémie de COVID-19. Avant cette pandémie, l'UNESCO a travaillé avec les médias au niveau national pour renforcer les capacités en matière de diversité des médias et de pluralisme culturel. Grâce à ce webinaire, l'UNESCO a renforcé la coopération avec les gouvernements, les journalistes, les organismes de régulation des médias, les organisations de médias et les acteurs non étatiques dans la région de l'Afrique de l'Est.

3. Renforcer la mise en œuvre de la politique des médias au Soudan du Sud

L'Union des journalistes du Soudan du Sud, avec le soutien du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) de l'UNESCO, a organisé une formation de trois jours sur les lois relatives aux médias, qui a réuni trente participants issus de l'association des juristes, du secteur des médias, des forces de l'ordre et des membres de la société civile. La formation visait à renforcer la connaissance des lois sur les médias au Soudan du Sud pour les groupes ciblés et à améliorer leurs capacités à faire respecter la sécurité et la protection des journalistes.

Dans son intervention lors de l'atelier, le président intérimaire de l'Union des journalistes du Soudan du Sud (UJOSS) a déclaré que la connaissance est la clé du pouvoir et que celle-ci est essentielle à tous les aspects du développement. Il a exhorté les journalistes à utiliser les connaissances acquises au cours de la formation de trois jours pour améliorer leurs compétences en matière de reportage. Il a également souligné que les juristes et la société civile doivent comprendre comment la loi est correctement interprétée et appliquée dans les tribunaux.



Une avocate qui a participé à l'atelier, a remercié l'UJOSS et l'UNESCO pour avoir organisé l'atelier. Elle a témoigné que l'atelier lui a permis, ainsi qu'à ses collègues, de comprendre les lois sur les médias du Soudan du Sud et d'autres conventions internationales qui sauvegardent la liberté d'expression. « *Nous vous assurons que les connaissances acquises seront partagées avec nos collègues qui ne sont pas présents à l'atelier* ».

Le représentant de la police a estimé que le Soudan du Sud possède l'une des meilleures lois de la région de l'Afrique de l'Est, mais qu'il s'agit de veiller à son application effective. « *Mais je tiens à remercier l'UJOSS et l'UNESCO d'avoir organisé ce type*

de formation ; c'est la première fois que je participe à ce genre de formation qui nous donne une plate-forme pour nous asseoir en un seul endroit en tant qu'organismes chargés de l'application de la loi, journalistes, association des juristes et société civile . Le forum m'a permis de comprendre les lois sur les médias, et je crois qu'à partir d'aujourd'hui, si des affaires concernant les médias nous sont soumises en tant que police, nous serons en mesure de les traiter conformément aux lois sur les droits des médias ».

Le projet UNESCO/PIDC vise à améliorer le développement du secteur des médias au Soudan du Sud afin de créer de bonnes relations et un dialogue entre les journalistes, les avocats et la police et de promouvoir des médias indépendants, l'accès à l'information et la liberté d'expression. L'UNESCO s'engage à promouvoir la liberté d'expression, la sécurité des journalistes, l'accès à l'information et le renforcement des capacités des acteurs nationaux dans le but d'améliorer l'environnement médiatique par la mise en place de médias indépendants, pluralistes, sûrs et diversifiés.

4. CodeHack : Édition COVID-19

Cent cinquante jeunes femmes kenyanes ont participé à un programme de formation visant à créer des réponses numériques aux défis sociétaux locaux engendrés par la pandémie de COVID-19. Par le biais de son initiative [YouthMobile Initiative](#) et en partenariat avec la Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO et le PNUD, l'UNESCO a soutenu CodeHack, une initiative de l'ONG kenyanne [Pwani Teknowgalz](#), une organisation à but non lucratif dirigée par des femmes qui cible les jeunes filles et les femmes âgées de 17 à 28 ans. Les bénéficiaires sont issus de communautés marginalisées et ont acquis des compétences de codage dans le domaine du développement de sites web et des applications mobiles, de la conception graphique et de la programmation informatique. Trois formations en ligne ont eu lieu sur une période de trois mois afin de développer des solutions inspirées par des objectifs de développement durable suivants : l'égalité entre les genres, l'éducation de qualité, la bonne santé, l'accès à l'information, et la lutte contre la faim.



La formation CodeHack - COVID-19 Edition, a débuté par un Hackathon visant à amener les jeunes développeurs à définir les défis à relever et à imaginer des solutions pour y répondre. Cette formation a été suivie d'un Hackathon pour chaque cohorte. Le Hackathon comprenait des séances de brainstorming, au cours desquelles les jeunes femmes partageaient leurs idées et les affinaient avant de se lancer dans le codage. Toutes les jeunes femmes ont discuté de leurs idées ensemble sous la direction des animateurs qui leur ont également donné une feuille de route sur la manière de les coder en tant que solution d'application mobile. Après une formation intensive de trois semaines, les jeunes filles ont pu présenter leurs prototypes d'applications mobiles à un jury. Les sessions de formation comprenaient des compétences pratiques dans le développement d'applications mobiles à l'aide de MIT App Inventor, les bases du cadre de travail de Flutter pour l'interface utilisateur mobile, et une introduction à la réflexion sur le design, l'esprit

d'entreprise et les objectifs de développement durable.

Les prototypes d'application mobile produits par les participants ont été soumis aux juges du Pwani Tecknow Hub, qui ont sélectionné les huit meilleures idées innovantes pour chaque cohorte sur la base de différents critères, tels que la créativité, l'unicité, la durabilité, le marché cible, la compréhension des concurrents et l'adaptation aux objectifs de développement durable (Égalité entre les genres, Éducation de qualité, Bonne santé, Accès à l'information, et Lutte contre la faim) visés par l'application. Les huit jeunes femmes sélectionnées dans chaque cohorte se sont préparées à présenter leurs idées lors des derniers jours du programme.

Ce projet a été organisé dans le cadre de l'initiative [UNESCO's YouthMobile Initiative](#) de l'UNESCO pour soutenir les activités visant à diffuser l'enseignement de l'informatique et à permettre une utilisation créative de la technologie pour résoudre les problèmes locaux de développement durable. En réponse aux objectifs de développement durable des Nations unies, YouthMobile accorde une attention particulière à la réduction des inégalités et du fossé numérique entre les genres, car la culture numérique et l'éducation à l'information favorisent l'autonomisation économique et sociale des femmes. Cette intervention contribue également à la priorité de l'UNESCO sur l'égalité entre les sexes qui consiste à s'assurer que les femmes disposent des connaissances, des valeurs, des attitudes et des compétences nécessaires pour construire un avenir durable pour tous.



5. Défis liés à la consolidation de la paix pour les journalistes

Il est plus économique de prévenir la guerre que d'apporter la paix. Ce paradigme utilisé par les chercheurs sur la paix a pris toute sa signification en cette période de pandémie de COVID-19. Madagascar, marqué par des crises cycliques d'instabilité politique, une pauvreté massive de la population (75% de la population vit avec moins de 1 USD/jour), une corruption généralisée et une faible efficacité des services publics, fait du pays l'un des plus vulnérables à cette pandémie.

C'est dans ce cadre que l'UNESCO a mené le projet « *Appui à la gouvernance démocratique à Madagascar* » mis en œuvre par le PNUD,

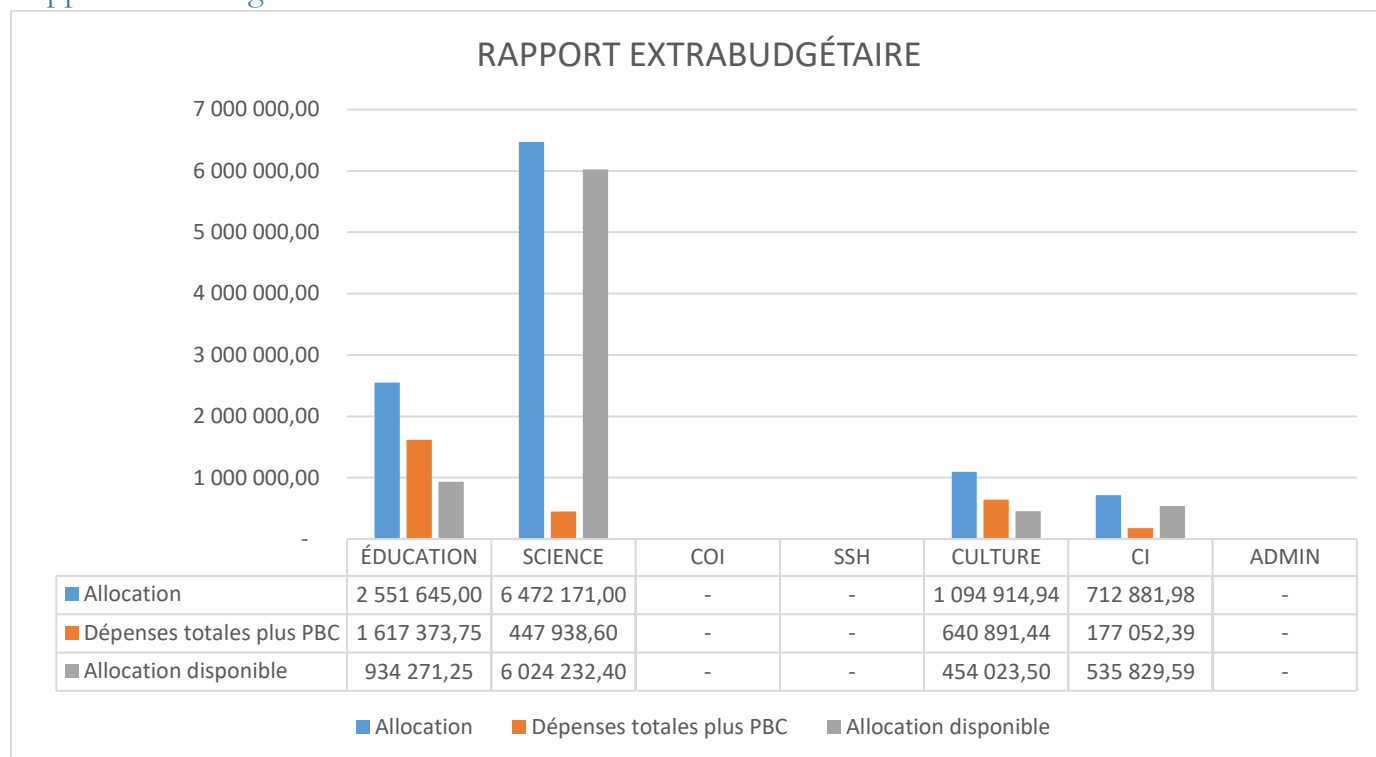
le HCDH et l'UNESCO avec le soutien financier du Fonds de consolidation de la paix des Nations Unies. Le projet a aidé les médias à renforcer leurs capacités dans la lutte contre la désinformation liée à la pandémie et à fournir des équipements de protection individuelle (EPI) aux « travailleurs de première ligne » pendant la pandémie. En plus de la formation en ligne à l'éducation aux médias et à l'information, il a équipé les professionnels des médias des 6 régions les plus touchées par le virus avec un kit de protection (5 000 masques et 120 litres de désinfectants pour les mains).

Soutien des donateurs en matière de communication et d'information

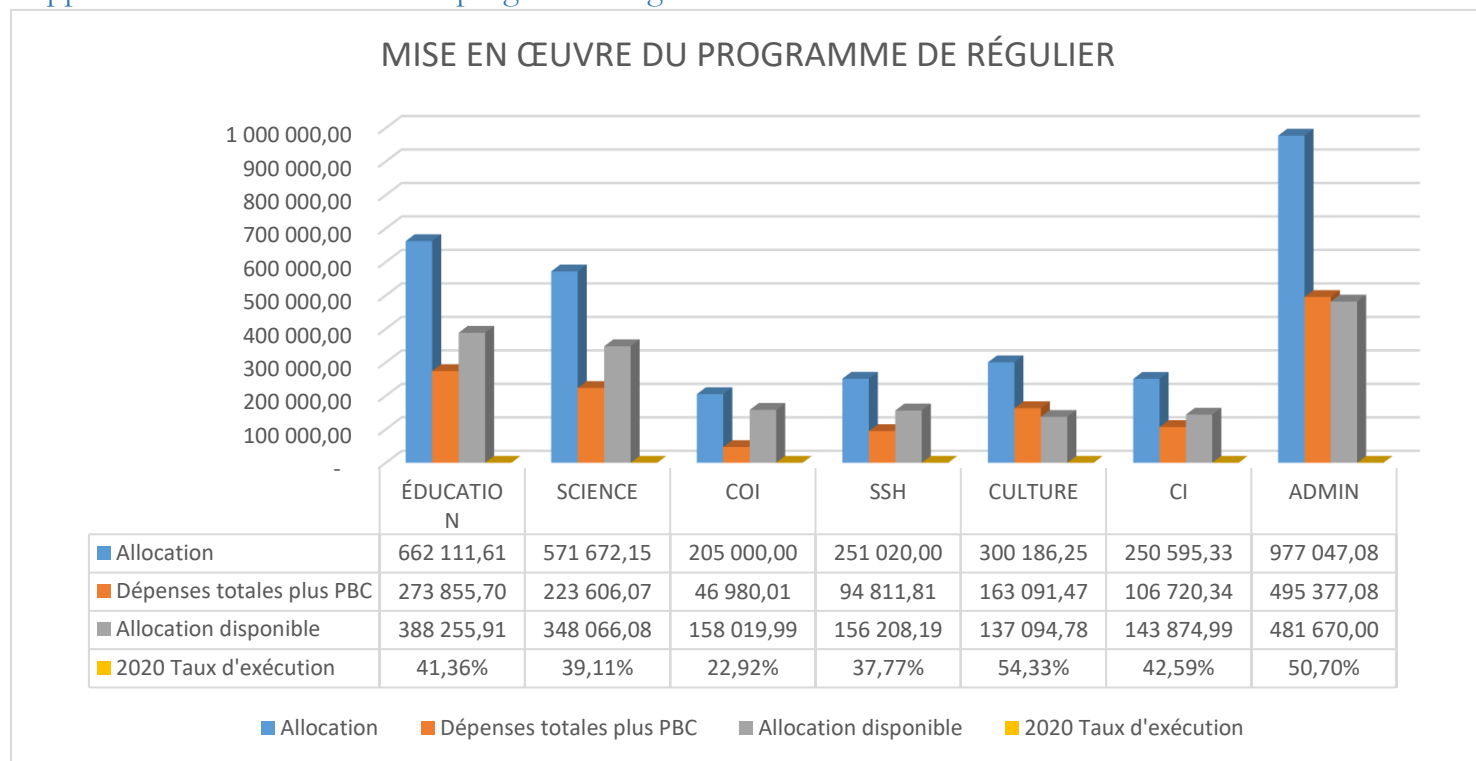
L'Union européenne (UE) a soutenu le projet #CoronavirusFacts : Combattre la « Désinfodémie » liée à la COVID-19 dans les environnements exposés aux conflits en Afrique de l'Est, qui soutient la capacité des médias professionnels, diversifiés et indépendants à rendre compte de la pandémie, appuie les organisations locales chargées de vérifier les faits afin de démystifier la désinformation et donne aux jeunes et aux autres citoyens les moyens d'analyser de manière critique ce qu'ils lisent et entendent sur la COVID-19.

États financiers 2020

Rapport extrabudgétaire



Rapport sur la mise en œuvre du programme régulier



Le contenu de cette publication peut être librement cité ou réimprimé.

© Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Est, 2021, Nairobi, Kenya

Crédits photos : UNESCO Nairobi, sauf indication contraire.

TEL : +254 20 7622619

Email : nairobi@unesco.org

Site internet : <https://fr.unesco.org/fieldoffice/nairobi>